LA SOCIÉTÉ

DE

ST-VINCENT DE PAUL

STATISTIQUE UNIVERSELLE

DE SES AUMÔNES.

ETUDE

PAR ERNEST MYRAND,
De l'Institut-Canadien.

PRIX: DIX CENTINS.

Vendue au bénéfice de l'Œuvre.

QUEBEC.
DE L'IMPRIMERIE DE L. J. DEMERS & FRÈRE,
Editeurs-Propriétaires du "Canadien."
1880.

LA SOCIÉTÉ

DE

ST-VINCENT DE PAUL

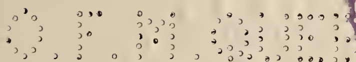
STATISTIQUE UNIVERSELLE

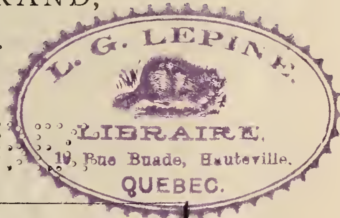
DE SES AUMÔNES.

ETUDE

PAR ERNEST MYRAND,

De l'Institut-Canadien.





PRIX: DIX CENTINS.

Vendue au bénéfice de l'Œuvre.



QUEBEC

DE L'IMPRIMERIE DE L. J. DEMERS & FRÈRE,

Editeurs-Propriétaires du " Canadien."

1880.

Imprimatur.

† E. A.

Archiepiscopus Quebecensis.

LA SOCIÉTÉ DE ST. VINCENT DE PAUL.

SES AUMÔNES.

I.—Pensée des Pauvres.

Je ne puis pas, sur la rue, me rencontrer avec un mendiant, sans éprouver à son aspect un inexprimable malaise. Si j'en avais le courage et la franchise je vous avouerais, sans détour, que sa présence m'est importune et qu'elle me place, en l'apercevant, dans la situation exécrée d'un débiteur volontaire marchant, par mégarde, sur le pied de son créancier. Lorsque ce pauvre contemple mes beaux habits, fixe ma figure joyeuse, embrasse enfin d'un seul coup d'œil tout mon luxe de bien-être et de gaieté, je sens courir à travers mes veines un froid glacial, car j'ai cru surprendre, dans ses yeux scrutateurs, le regard exercé d'un limier de police qui vient de reconnaître sur ma personne les articles d'une toilette volée. Il me semble que je suis l'auteur de sa misère, que je lui ai escamoté sa fortune, son bonheur, son pain. Je m'esquive alors comme un filou, et cette peur criminelle d'être emprisonné pour larcin me hante des jours entiers.

Le soir venu, il s'en faut de beaucoup que mon épouvante sommeille. Si je m'arrête à penser que ma demeure est somptueuse, voici qu'un mauvais génie me souffle à la mémoire qu'à cette heure même l'homme à la besace est blotti, lui et les siens, sous le toit de quelque méchant grenier. A table encore cet impitoyable censeur se glisse entre mon appétit et la succulence des mets où je crois voir les débris de pain et de légumes que le vagabond entassait pêle-mêle au fond de son panier. Ce spectacle empoisonne ma sensualité et tout ce que je mange me dégoûte. Je n'ai même pas la distraction de partager la franche gaieté de mon feu de grille, car, si je m'arrête à écouter ses pétillantes étincelles, l'esprit qui me possède fait tousser à mon oreille mon frileux personnage. Quand je me glisse, la nuit, sous mes chaudes courtes-pointes, je ferme les yeux pour ne point voir le spectre du mendiant se pencher sur mon lit et me regarder dormir. Ce fantôme, j'imagine, doit avoir le rire sardonique. Ces pensers amers tyrannisent mon intelligence à ce point d'opiniâtreté qu'ils pèsent sur elle comme un remords. L'habitude de ces quotidiennes réflexions m'a rendu machinal, et invariablement, aujourd'hui, à chaque apparition de pauvres, je soumets à mon impartialité ces trois questions suivantes qui résument, à elles seules,

toute une série de méditations à moi personnelles et relatives à ce triste sujet :

Pourquoi est-il pauvre ?
De combien est-il pauvre ?
Depuis quand est-il pauvre ?

J'entends alors en moi-même quelqu'un répondre par cette foudroyante apostrophe :

Pourquoi es-tu riche ?
De combien es-tu riche ?
Depuis quand es-tu riche ?

Pourquoi *Lui* plutôt que *Moi ?* Paroles embarrassantes en vérité, interpellations plus captieuses encore ; car est-il une réponse possible en face d'une pauvreté qui n'a eu pour origine ni la paresse invétérée, ni la débauche dégradante, ni l'ivrognerie bestiale, ni l'extravagante prodigalité, mais d'une indigence dont la Providence seule s'est ménagé le secret. Que penser à la vue d'un homme, honnête toute sa vie et mendiant toute sa vie ; ne volant absolument rien à personne (pas même une réputation) et manquant absolument de tout ; d'un homme qui né *pauvre*, vivra *pauvre* et mourra *pauvre*, tout comme son père et ses enfants, pour avoir été, dans la personne de son ancêtre, volé, calomnié, ruiné par un misérable ? Quoi donc penser aussi de ce gueux, de cet infâme, enrichi de la fortune de gens aujourd'hui nécessiteux, de ce *personnage* honoré, considéré, festoyé, de ce lâche hypocrite, qui s'est bâti une renommée d'honnête citoyen sur les ruines et le déshonneur des familles, de ce millionnaire enfin, qui, né *heureux*, vivra *heureux*, mourra *heureux* comme son père et ses enfants, ayant absolument tout volé et conservant absolument tout, malhonnête de sa naissance à sa mort, et richissime à vie ?

Mais le plus désespérant aspect de cette pensée lugubre est de savoir qu'*irrévocablement* chacun d'entre nous ici-bas assume, de gré ou de force, la responsabilité du quadruple grand rôle de la vie matérielle : légitimement fortuné avec CRÉSUS, ou criminellement avare avec NABULON, vertueux et résigné comme l'indigence de LAZARE, scélérat et révolutionnaire comme PIERRE BLOT (*) bon communard et mauvais pauvre.

Que serez-vous ? Je l'ignore. Nul ne le peut mieux savoir que celui-là même qui n'a qu'à vouloir son avenir pour le connaître : car prophétiser chez l'homme c'est choisir. Avoir vu ce que vous serez ne fera jamais que Dieu puisse être raisonnablement tenu responsable de ce que votre libre arbitre voudra être.

Des quatre rôles à distribuer lequel acceptez-vous ? CRÉSUS ? Ce n'est pas le plus enviable à mon sens et m'est avis que je vous dois autant de félicitations que de condoléances. Inutile d'ajouter avec cela si votre bonne fortune me rend jaloux.

PIERRE BLOT ? Votre surcroit de misères me fait inconsolable ; car en outre de l'estime, du travail, du pain, du vêtement, la Foi, l'Espérance, la Charité, ces trois grands moteurs du Catholicisme, ces hauteurs

---

(*) Titre et personnage principal d'une œuvre de Paul Féval faisant suite au fameux livre : *Les Etapes d'une conversion.*

d'appui naturelles à toutes les défaillances humaines, vous manqueront à la fois, et dans votre désespoir vous livrerez au suicide les trois grands indigents de votre être : le corps, le cœur et l'âme.

Préférez-vous NABULON ? J'aimerais mieux pleurer votre mort que votre damnation. Les espérances qui suivent un cercueil dans la terre ne descendent pas avec lui au *puits de l'abyme.* Les mauvais riches me paraissent avoir acheté au prix d'un bonheur éternel le privilége d'avoir un paradis en ce monde. C'est opérer, suivant plusieurs, une ingrate transaction, aussi malhabile qu'imprudente. Cette idée fixe a pris en moi la consistance d'une conviction.

Accepterez-vous LAZARE ? Somme toute, le mérite des trois premiers rôles débattu, il vous faut convenir qu'il ne leur est inférieur qu'en apparence.

Cela vous prendra du temps à l'apprendre, mais il est en preuve, chez les pauvres, que l'estomac s'habitue à la faim, les mains au travail, le corps à la misère et le cœur au mépris, tout comme les tempéraments s'acclimatent aux pays où ils vivent. L'humiliation et l'indigence font à l'homme une seconde nature, infiniment supérieure, au point de vue chrétien, aux exigences de vie la plus opulente. Elles deviennent, à la longue, impérieuses tout comme les nécessités fictives ou réelles de la manie ou du devoir. Si tyranniques qu'ils soient il n'est pas de régimes de vie qui ne deviennent, avec la routine, familiers en pratique. Loyola, Vincent de Paul, François d'Assises, François Régis, François-Xavier, François de Borgia, Benoit Joseph Labre, et nombre d'autres saints, partagent cette manière de voir.

Quoiqu'il advienne, je vous souhaite le caractère de JOB : son esprit de renoncement si Dieu vous appelle aux richesses ; sa patience inaltérable et son âme grande si le bon Maître vous réserve en ce monde les plaies de Jésus crucifié. N'allez pas croire votre pauvreté trop obscure, ou vos douleurs trop incurables. " *Heureux ceux qui pleurent*, a dit le Juste, *parce qu'ils seront consolés.*" Puis Il ajoutait après avoir énuméré les huit seules béatitudes possibles en ce monde : " *Vous serez heureux*
" *quand les hommes vous maudiront, vous persécuteront, vous accableront*
" *de calomnies à cause de moi. Réjouissez-vous alors et faites éclater votre*
" *joie, parce qu'une grande récompense vous est préparée dans le ciel.*"

A part les promesses éternelles de l'Evangile, correctif infaillible des injustices du temps, il y a, dans le peuple, certaines âmes d'élite qui ont saisi, jusqu'à travers la réfraction que lui fait subir notre épaisse et lourde atmosphère la marche toujours régulière, et l'influence toujours bénigne de cette divine étoile : *la Providence.* Elles ont, par la seule rectitude de leur jugement, corrigé les déviations apparentes que lui impriment les faux télescopes et les faux yeux des faux astronomes. Il en est qui s'en vont cherchant dans la hauteur de nos classes sociales les zones du firmament. Les eussent-ils découverts qu'ils confondraient encore le mouvement et l'harmonie de leurs sphères avec le trémoussement ridicule de notre chétive humanité. Ils sont de force à ne pas distinguer un fanal d'une planète. C'est à de pareilles énormités que viennent aboutir les savantes recherches de ces matérialistes anti-chrétiens, obstinés ridicules, qui se méprennent au point d'explorer la terre de leurs lunettes pour y trouver des constellations. Mais de même

que dans la foule aveugle il se trouve des âmes mortes, des regards éteints qui ne voient plus le ciel à l'aspect d'une nuit étoilée, de même, dans ces flots de même multitude brutalement avide et remuée par les seuls intérêts sordides d'une vie matérielle, d'éblouissantes intelligences, des regards d'aigle se rencontrent, et fixent Dieu, auteur, régulateur, continuateur de la Providence, à travers le disque du soleil, la moins défectueuse de ses images terrestres. Ce soleil, dieu lui-même pour l'enfance naïve des peuples, n'est dans l'esprit de ces penseurs catholiques qu'image lointaine, mourante et pâle étincelle de cette Grande Lumière *illuminant tout homme venant en ce monde.* C'est à son divin éclat que l'esprit supérieur de Madame la marquise de Créquy dut la primeure de cette pensée, consolante à l'égale d'une vérité révélée : " *Balancer le malheur de naître par le bonheur de mourir.* " Telle est la loi d'immuable justice que la Providence s'est imposée à l'égard du misérable en ce monde. L'équilibre sera rigoureusement maintenu entre les amertumes et la mort de l'exil, les joies et l'entrée triomphale en la future patrie. Plus longue la proscription, plus complet le séquestre, plus glorieux le rappel des ostracisés et plus magnifique leur héritage.

Ce compromis silencieux d'obéissance passive entre la Providence et ses pauvres demeure irréfragable comme un serment. Il en partage le caractère et la permanence. La sécurité des parties contractantes y est engagée, car il offre une égale hauteur d'appui à la justice indéfectible qu'elle nécessite comme aux espérances immortelles qu'elle confirme.

Nulle appréhension possible, nulles angoisses dévorantes ; ce serait blasphémer que de croire Dieu parjuge. Quelle âme, si crucifiée, oserait maintenant reprocher à son divin Auteur ses meurtrissures et ses ulcères ?

Ainsi s'explique dans les consciences inquiètes et égarées le scandale de ces prétendues manifestations de la Providence en des actes ou des événements marqués au coin de la plus révoltante injustice ou de la plus odieuse partialité. N'oublions pas en outre, *la rétribution* du Grand Justicier, laquelle sera dans l'autre monde le redressement comme la revanche de tous les griefs irritants, de toutes les anomalies criminelles. commis, tolérés, sanctionnés, applaudis ici-bas dans le Temps, mais, grâce à Jésus-Christ, redressés, désavoués, répudiés, châtiés à leur mesure dans une expiation de durée éternelle. Pour les tyrannisés, les pauvres, les faibles, parias de tous les bonheurs comme favoris de toutes les tortures, l'ennui est d'attendre. Mais ce retard forcé, (nécessaire à la perdition des oppresseurs) ne dépassera pas la vie. Quatre-vingt à cent ans de patience sont peu, en réalité, pour obtenir contre le siècle et ses disgrâces une réhabilitation éternellement complète.

II.—Admission de faits.

Ces *catégories* de l'indigence sont à *l'idée* de pauvreté ce que le fini est à l'infini, la seconde de temps à l'heure. Or, comme l'on procède en philosophie du concret à l'abstrait, du particulier au général pour atteindre à la connaissance des principes universels et nécessaires, nous arrivons, par cette même opération de l'esprit, à *l'admission de faits* suivante, laquelle, dans son exposé du moins, gardera certaines allures de procédure civile.

Il est en preuve au dossier :

1º Qu'il existe à Québec *et ailleurs* une classe pauvre ;

2º Que cette *classe pauvre* s'identifie infailliblement avec les grandes familles ouvrières des villes ;

3º Que ces *grandes familles*, au point de vue matériel, sont dans un dénuement absolu ;

4º Qu'elles manquent de travail ;

5º Qu'elles manquent de pain ;

6º Que ces mêmes grandes familles ouvrières sont plongées dans la plus affreuse misère, au point de vue de l'intelligence et de l'âme ;

7º Qu'elles manquent de livres et d'écoles ;

8º Qu'elles manquent de catéchisme et d'églises.

Les parties admettent de plus :

9º Qu'il existe en ce monde une Association de Bienfaisance *dite* Société de St-Vincent de Paul, essentiellement catholique par le principe, ayant pour objet *immédiat* de rencontrer cette double nécessité matérielle et morale au moyen d'une double aumône, spirituelle et monétaire.

10º Que cette société (fondée à Paris en 1833,) fut établie à Québec le 12 novembre 1846, par M. le docteur Edouard Painchaud, jr., mort en Orégon ;

11º Que la raison *primordiale* de l'Œuvre est de *Travailler au bien spirituel de ses membres par l'exercice de la charité.*

12º Que le but *secondaire* de cette même association est de *Tâcher de faire un peu de bien spirituel et temporel à quelques pauvres visités au nom de Jésus-Christ.*

Ces faits, de notoriété publique, une fois acceptés, il convient d'examiner dans quelles proportions la Société de St-Vincent de Paul a réalisé ces espérances. Il est d'urgence de s'en enquérir. Le moyen vulgaire serait de comparer ses œuvres au Canada avec les travaux des conférences rivales en France. Mais le résultat obtenu se réduirait à une misérable donnée d'émulation scolastique.

Comparer une association avec ses œuvres, c'est tout uniquement chercher dans un individu le nombre de ses qualités, ou, si mieux l'on aime, c'est diviser une quantité de chiffres quelconque, par le chiffre, antérieurement établi, des qualités nécessaires à toute œuvre de permanence, pour en extraire un total qui égale au quotient la somme de vertus requises. Vous n'aurez constaté en fin de compte, que la rigoureuse exactitude d'une loi mathématique et vérifié, en l'expérimentant, la quatrième des grandes règles simples arithmétiques. Le profit est mince, à mon sens, et l'intérêt médiocre.

Comparer une association à une autre (soit opposer entre elles diverses conférences St. Vincent de Paul) ce n'est que répéter la même opération, laquelle ne prouvera, en définitive, rien autre chose que la supériorité des unes sur les autres. Et encore cette supériorité n'établira-t-elle que la donnée du succès et non celle de l'effort apporté dans un même travail par les deux antagonistes. Raphaël comparé à Michel-Ange et Michel-Ange comparé à Raphaël ne sont-ils pas tous deux abaissés par ce rapprochement uniquement personnel ?

Dans cette odieuse confrontation de mesquine rivalité artistique, le prestige de l'émule triomphant ne serait-il pas d'ailleurs amoindri de tout le mérite de son redoutable adversaire ?

Choisissons plutôt le contraste de Raphaël mis en regard de l' "*Ascension du Sauveur*" ou de Michel-Ange devant son "*Jugement Dernier.*" Pour être soutenu entre l'artiste et son modèle, le parallèle en sera-t-il moins éclectique ?

Or, la Société de St. Vincent de Paul, possède, en réalité, deux grands modèles, deux mythes divinement parfaits de beauté surnaturelle, constituant, avec leur double individualité, une personne idéale de la Charité Catholique, visible par tout l'univers, tangible en quelque sorte pour les facultés de l'esprit. Ces deux gloires humaines apparurent dans le ciel comme deux astres de première grandeur aux regards enthousiastes des philanthropes. La première, signalée dès le couchant du 16ième siècle, atteignit son zénith le 16 juin 1737 (*) où elle demeurera fixée pour le temps et l'éternité à une hauteur de sainteté inaccessible aux sciences mathématiques. L'autre, découverte à l'aurore de notre siècle, après avoir marché très vite sur l'horizon, s'abima soudain dans l'espace, avec la rapidité vertigineuse d'un aérolithe, laissant plongé dans une obscurité profonde le coin de firmament rempli naguère de ses plus sereines clartés. Comme les premiers astronomes furent des bergers, les derniers seront peut-être les pauvres ; quoi qu'il advienne, si vous leur demandiez le nom de ces radieuses planètes, ils vous répondraient avec candeur : ST. VINCENT DE PAUL et Monsieur OZANAM.

VINCENT DE PAUL, modèle idéal de la Charité ;

FREDERIC OZANAM, modèle pratique de la Charité ;

tels seront donc nos seuls et uniques termes de comparaison. La divine clarté qui en émane guidera, comme un phare, notre intelligence à travers les premières ténèbres de notre travail. A son flambeau, nous découvrirons encore le *motivé* du jugement que nous sommes appelés à rendre *pour* ou *contre* la Société de St. Vincent de Paul. Etudions avec conscience, franchise, loyauté, gravons si bien dans notre mémoire les traits caractéristiques de ces deux éminents personnages qu'elle sache au premier appel de notre volonté, les reproduire aux yeux de l'esprit avec une fidélité de précision égale à la vérité saisissante d'une copie photographique, afin que, *de vue seulement*, nous puissions, *à son air de famille*, identifier la *Société de St. Vincent de Paul* comme l'œuvre légitime, la reproduction exacte de leurs pensées, l'expression véritable de leurs actes et la réalisation absolue de leurs plus intimes espérances !

Puisse la comparaison la soutenir de sa grandeur plutôt que l'écraser !

III.—ST. VINCENT DE PAUL.

Je n'étonnerai personne en lui disant que Vincent de Paul était le fils d'une famille pauvre et qu'ainsi l'indigence eut son premier sourire. Son enfance fut la douce image de toute sa vie ; il gardait les troupeaux de son père. De berger, il devint pasteur d'âmes. En 1600, il achevait ses études théologiques faites aux prix de sacrifices énormes ; mais qu'im-

(*) Date de la canonisation de Vincent de Paul par Clément XII.

portaient les obstacles et les taquineries sans nombre à celui qui voulait arriver à la charité du sacerdoce. Cinq ans plus tard (1605) il se rendait par mer de Marseille à Narbonne, quand un pirate africain s'empara du navire qui le portait, l'emmena captif à Tunis et le vendit comme esclave à un savoyard renégat. Le prisonnier convertit son maître, et deux ans après sa vente à l'enchère sur le marché l'illustre saint revenait en France. En 1608 il accompagna à Rome le vice-légat d'Avignon et reçut là, du Cardinal d'Ossat, ambassadeur de France accrédité auprès du Saint-Siège, une mission particulière pour le roi Henri IV.

De la sorte il rentra pour la troisième fois dans sa patrie. Deux ans plus tard Marguerite de Valois le choisissait son aumônier. Les positions les plus brillantes, les faveurs les plus séductives éprouvèrent, pour un temps, la modestie de ce cœur magnifique. L'humilité de Paul marcha sur elles et alla chercher refuge dans le petit presbytère de Clichy, situé dans le voisinage de la capitale. Cela se passait en 1612. La même année Emmanuel de Gondi, comte de Toigny, l'appelait comme instituteur auprès de ses trois fils. Les six années qui suivirent (1613-1619) furent exclusivement consacrées aux œuvres évangéliques. Ses missions de Mâcon, Folleville, Châtillon-lèz-Dombes, Bourg, Villepreux, Joigny, Montmirail, Saint-Sauveur, Amiens, Etampes, Provins, Juvisy, Saint-Arnoul, Guillerval, etc., etc., opéraient des prodiges. Elles n'eurent d'égal en miracles que les merveilles accomplies, plus tard, par sa *Congrégation des Prêtres de la Mission* en Irlande, en Corse, en Pologne, à Tunis, à Alger, aux Barbaresques, à Madagascar et aux Iles Hébrides. Vincent de Paul, devenu fondateur des Confréries de Charité, visitait par toute la vaste étendue du royaume de Louis XIII, les malades, les prisonniers, les pauvres, les galériens, versant sur chaque blessure le baume des plus sereines consolations. En 1619 le roi de France le nommait aumônier-général des galères. Vous connaissez tous, mes amis, ce trait merveilleux d'humanité qui jeta dans l'étonnement tout le bagne de Marseille. Il visitait un jour ce sinistre pénitencier quand soudain l'un des forçats, par son aspect misérable, remua si profondément son cœur paternel que le saint, dépouillant sa liberté, revêtit avec bonheur les chaînes du condamné que cet acte héroïque venait de rendre à sa famille. Sa vie n'est qu'une poursuite incessante, une chasse sans trève et sans merci, une guerre implacable à tous les malheurs, à toutes les pauvretés, à toutes les humiliations, à tous les déshonneurs de la société comme aux infamies les plus abjectes. S'il s'arrête, chacune de ses étapes est signalée par une fondation d'œuvre magnifique. Que de relais ce philanthrope par excellence a su jeter dans tous les chemins de la vie humaine ; relais où la mansuétude de l'hôte avait ménagé, avec la sollicitude et la magnanimité d'un père, au voyageur fatigué, la fraîcheur de l'oasis et la discrète sécurité du refuge. Il nous faut les classer pour en garder tout le souvenir.

L'an dernier, à Londres et à New-York, l'on a mis au rang des gloires nationales des marcheurs et des viragos qui avaient le mollet assez élastique pour franchir, sans perdre haleine, en 24 ou 30 heures, 625 kilomètres (*). Je ne vous suppose pas, lecteur, un enthousiasme aussi

(*) Le kilomètre est un quart de lieue : 625 kil. = 156 lieues et quart.

trivi et des appétits aussi dépravés que le goût des chevaliers du turf, mais qu'ils seraient ridicules et distancés ces fiers-en-jambes si l'on pouvait, sans inconvenance, comparer leurs stupides trottinements dans les gymnases de la capitale ou les manèges des Etats-Unis aux pérégrinations de Vincent de Paul.

Le but de ces êtres méprisables qui se font un honneur de marcher plus qu'un cheval, et celui du missionnaire, du prédicateur, de l'aumônier, du confesseur, sont-ils à mettre en parallèle ? Les vingt mille piastres gagnées par ces alezans de race humaine sur les mises de dix mille parieurs imbéciles, que valent-elles contre les millions d'âmes rachetées ? Et si l'on calculait ce que Vincent de Paul et François Xavier ont fait de chemin, ces coureurs (? ?) si stupidement acclamés par les journaux anglais, ne seraient plus, avec leur cinq cents milles d'itinéraire d'un seul jour, que des tortues paresseuses auprès de ces apôtres de l'aumône et de la vérité, qui ont accompli pour Jésus-Christ souffrant et Jésus-Christ ignoré, méconnu, une course égale en longueur à sept fois le tour du monde.

Vous êtes à bon droit anxieux de savoir combien de pauvres, d'infirmes, d'abandonnés Vincent de Paul a nourris, consolés, vêtus ; combien d'enfants-trouvés il a recueillis, de forçats intraitables appaisés, de féroces galériens apprivoisés, combien d'âmes il a régénérées, conquises ou emportées d'assaut ? Dans ce collége des *Prêtres de la Mission*, par cette unique porte, ouvrant à la fois sur tous les continents et sur tous les pays, combien de milliers d'hommes armés en guerre sont-ils passés ? Ou bien, de cette phalange catholique, image idéalisée de la légion thébaine, quel était, me direz-vous, le nombre de soldats ? Autant vaudrait compter les astres, peser la mer, multiplier le sable du rivage par le nombre de feuilles d'arbres dans une forêt. Vous répondre m'est impossible.

Voici ce qu'un protestant célèbre, M. Guizot, écrivait dans son immortelle " *Histoire de France,* " à l'endroit des Sœurs de la Charité, le chef-d'œuvre de ce génie :

" Les travaux de Mgr. de Bérulle tendaient surtout au salut des âmes ; ceux de Vincent de Paul embrassèrent un champ plus vaste et plus chrétiennement humain. Déjà St. François de Sales avait fondé en 1610 sous la direction de Madame de Chantal, l'ordre de la Visitation chargé du soin des pauvres et des malades ; il avait remis la direction de son nouvel institut à *M. Vincent* comme on appelait alors le pauvre prêtre sans naissance et sans fortune qui devait être célèbre dans le monde sous le nom de St. Vincent de Paul. Cette direction ne pouvait suffire à l'ardeur de sa charité ; les enfants et les malades, les mourants, les galériens, tous ceux qui souffrent en leurs corps ou dans leurs âmes, semblaient appeler *M. Vincent* à leur secours ; il fonda en 1617 dans une petite paroisse de Bresse, l'association de la charité des Servantes des pauvres qui devint en 1633, à Paris, sous la direction de Madame Legras, nièce du garde des sceaux Marillac, la congrégation des Servantes des pauvres malades et le berceau des Sœurs de la Charité. " Elles n'auront habituellement, dit St. Vincent de Paul, pour monas-
" tères que l'église de leur paroisse, pour cloîtres que les rues de la
" ville ou les salles d'hôpitaux, pour clôture que l'obéissance, pour

"grille que la crainte de Dieu, pour voile qu'une très sainte et exacte modestie. " Dix huit mille Filles de St. Vincent de Paul, dont 14,000 sont françaises, témoignent encore aujourd'hui de la prévoyante sagesse de leur fondateur ; les règlements ont duré comme son œuvre et les nécessités des pauvres. " (*)

Les plus minutieuses recherches n'ont réussi à préciser que deux statistiques : le relevé des religieuses Sœurs de la Charité, et le nombre de ses créations d'œuvres fondamentales. En voici l'énumération chronologique :

1613. Confréries de la Charité.
1625. Congrégation des Prêtres de la Mission.—Les Lazaristes.
1625. " " Frères de la Mission.
1632. Hospice des Galériens de St. Nicolas du Chardonnet.
1633. Institution des Sœurs de la Charité.
1633. Fondation des Retraites Ecclésiastiques.
1633. " " " des Gens du Monde.
1633. Conférences ecclésiastiques.
1640. Premier Séminaire de France fondé au Collége des Bons Enfants sous le nom de St. Firmin.
1645. Hôpital des Galériens de Marseille.
1648. Etablissement des Enfants-Trouvés.
1653. Hospice du Saint Nom de Jésus.
1655. Hôpital-Général des Pauvres de la Capitale, à la Salpétrière.
1657. Association des Dames de l'Hôtel-Dieu.

Les humanitaires ne voient rien audessus de Louis XIV bâtissant les Invalides. Et cependant ce même Hôtel des Invalides, cet orgueilleux caprice d'une mondaine charité, aumône *humblement* publique d'un monarque qui se faisait *modestement* appeler *Roi-Soleil* à sa Cour, n'est-il rien autre chose qu'une misérable auberge près d'une seule fondation de Vincent de Paul ; près de cet *Hospice de la Salpétrière*, hôtellerie miraculeuse où l'aumônier de Marguerite de Valois, avec une prévoyance longue de deux siècles, avait dressé 2,880 lits pour recueillir, à notre âge d'égoïsme, les frères de Celui qui avait un jour déclaré n'avoir pas même une borne de chemin où reposer sa tête.

Quant à la somme des aumônes recueillies par ce merveilleux prodigue, M. Thiers eût facilement trouvé dans la casette de Vincent de Paul les cinq milliards d'indemnité franco-prussienne. Dieu s'est réservé le secret et le nombre des occasions bienheureuses où il apparaissait à son favori disciple, hier, à la Salpétrière, sous l'anonyme d'un mendiant, aujourd'hui, à l'Hospice du nom de Jésus, dans les douleurs et l'agonie crucifiante d'un malade, autres fois, à St. Nicolas du Chardonnet, travesti sous les ignominies honteuses d'un forçat, ou caché à Marseille, dans le costume infâme du galérien. Or, toujours, sous le déguisement, Vincent de Paul reconnaissait le Maître. Le double mystère de cette prédilection divine et de cette correspondance merveilleuse aux pressentiments mêmes de la grâce, requiert, pour être expliqué, une sagacité surhumaine et ne pourra être pleinement pénétré que par les clartés éternelles de la récompense.

Telle est dans la limite restreinte de ce cadre historique, la biographie

---

(*) Guizot. " L'histoire de France racontée à mes petits enfants," Vol. IV, pages 84 et 85.

d'un homme dont l'immense charité a supplanté par ses travaux les plus belles œuvres philanthropiques fondées avant lui ou simulées après son siècle. Son nom, popularisé à travers les âges, est devenu, dans l'humanité, le synonyme du mot " bienfaisance." Tel fut le modèle et la gloire, l'âme et le cœur de nos miraculeuses institutions ; le protecteur et le patron, le gardien, le trésorier, l'ange du bon conseil, l'ami, le frère aîné, le père de Notre Société, l'*Intendant de la Providence :* St. Vincent de Paul.

Il est à la fois mon premier modèle et ma première caution.

IV.—Frédéric Ozanam.

Cent soixante-treize ans après la mort de St. Vincent de Paul, à un intervalle exact de deux siècles depuis la fondation de l'Hospice des Sœurs de la Charité (1633), aux derniers jours de Mai 1833, il se passait à Paris, au bureau de *La Tribune Catholique*, rue Petit Bourbon, St. Sulpice, un événement remarquable. Ceux d'entre mes lecteurs qui ont eu la bonne fortune de lire la *Vie de St. François-Xavier*, par Daurignac, remarqueront dans le récit qui va suivre une identité de faits étonnante. Il existe entre la Compagnie de Jésus et la Société de St. Vincent de Paul une telle corrélation d'origine, que sa négation demeure inadmissible pour quiconque veut un instant étudier leurs moyens de comparaison. (*)

Nous sommes au soir du 22 juillet 1534, à Paris. C'est l'heure choisie par Ignace de Loyola pour la fondation de son Ordre. Ses disciples, au nombre de SEPT, se tiennent debout auprès de lui ; au premier rang, Ignace de Loyola, puis François-Xavier, sa conquête, Diego Laynez, Alfonso Salmeron, Simon Rodriguez, Nicolas Bobadilla et Pierre Lefebvre. " Tous, nous dit l'historien Daurignac, hommes de science, de mérite, de haute intelligence. Ils se contemplèrent un instant avec une mutuelle admiration et éprouvèrent une émotion qui se trahit par des larmes involontaires."

Nous sommes au soir du 22 mai 1833, à Paris. C'est l'heure choisie par Antoine Frédéric Ozanam pour l'établissement de son grand œuvre de bienfaisance. Au jour fixé, ses disciples, au nombre de SEPT, se rendent auprès de lui ; ils se nomment Bailly, Clavée, Devaux, Lallier, Lamarche, Letaillandier et Ozanam. " Tous, dirai-je avec Daurignac, hommes de science, de mérite, de haute intelligence. "

Ce qu'il advint aux SEPT premiers Jésuites du monde, dut se reproduire chez les SEPT premiers VISITEURS DES PAUVRES. L'immensité de l'œuvre et la pénurie des ressources, la beauté de l'action qu'ils allaient commettre, le bonheur anticipé qu'ils en ressentaient, tout, jusqu'à la singularité de l'heure où ils étaient réunis, jusqu'au silence

(*) N. B. La similitude de leurs commencements demeure le caractère indélébile de leurs destinées. Ainsi la Compagnie de Jésus est abolie par Clément XIV en 1773. Quatre vingt huit ans plus tard, 1861, la Société de St. Vincent de Paul est supprimée par Napoléon III. L'épreuve se mesure à l'importance respective de ces institutions ; la cadette est bannie de France, son aînée est chassée de l'univers entier. Leur avenir promet d'être identique, car elles sont toutes deux ressuscitées. E. M.

même qui semblait être lui-même recueilli, tant il s'était fait absolu à ce moment solennel, conspirait à les maintenir sous le coup d'impressions formidables. Sept jeunes gens pour prêcher et inaugurer une croisade contre l'ennemi le plus acharné et le plus invincible de la société : le Paupérisme ! Quels preux ! s'est écrié l'Eglise ! Quels téméraires ! a ricané le siècle. En effet, il n'est pas aux yeux du monde frivole une aberration plus lamentable que la folie de Jésus Crucifié. Si braves qu'ils fussent, les héroïques apôtres se seraient sentis défaillir devant la responsabilité de cette tâche surhumaine, s'ils n'eussent compté que sur les grands moyens matériels : l'*argent*, la *réclame*, le *prosélytisme* et le *nombre*.

De l'argent ! en pouvait-on raisonnablement demander à de pauvres universitaires, étudiants en droit à la Faculté de Paris ? *La réclame*, il n'y fallait même pas songer ; la charité dans les journaux ne publie d'ordinaire que de mauvais articles. Quant au *prosélytisme* l'on aurait eu mauvaise grâce de croire qu'il pouvait être chauffé à blanc, les charges de la nouvelle société, ne comportant pas de salaires, étaient encore moins honorifiques qu'une place de premier messager dans un bureau d'administration quelconque. Le titre futur de Président de la Conférence *Notre Dame de Paris* ne vaudrait pas à son propriétaire les égards lucratifs rendus à un Président de Cour de Cassation. Pour le nombre ils étaient *sept ! !* Et cependant rien n'aurait pu amoindrir leurs sereines espérances car ils avaient pour hauteur d'appui deux murailles inébranlables : LA FOI en CELUI qui nourrit, en Galilée, cinq mille hommes avec cinq pains et deux poissons, et LA FAVEUR de cette miraculeuse amitié que les misérables et les foules bénissaient dans la personne de St. Vincent de Paul. La Providence, en dépit du progrès moderne, avait encore du bon, et comme le petit pauvre de Dax était toujours son Intendant, on pouvait utiliser, avec espoir de profit, ce vieil engin du moyen-âge.

Il est rapporté de plus, suivant Daurignac, qu'après avoir pleuré d'attendrissement sur la victoire héroïque de ses frères et la sublime générosité de leur sacrifice, Ignace de Loyola leur adressa la parole en ces termes :

"Je comprends votre émotion, j'ai voulu laisser ignorer à chacun de vous les noms des compagnons que le ciel lui avait choisis afin de laisser votre cœur plus libre de suivre les inspirations de Dieu. Je comprends qu'en vous voyant, votre zèle, votre courage, votre confiance redoublent d'ardeur. Dieu vous appelle tous à une entreprise d'une immense importance, j'en suis convaincu. Or, si chacun de vous séparément est capable de grandes choses, que sera-ce en vous réunissant dans une seule pensée, un seul intérêt, un seul but : la gloire de Dieu, le bien de l'Eglise ? Vous avez eu le temps d'examiner devant Dieu votre vocation, vous allez vous prononcer aujourd'hui.

"Pour moi, je n'ai qu'un désir : c'est, avec le secours de la grâce, de conformer ma vie à celle du divin Modèle. La sainteté personnelle de Jésus-Christ ne lui a pas suffi : il a vécu, il a souffert, il est mort pour le salut des hommes. Je veux donc tâcher de l'imiter en cela, autant qu'il sera possible à ma faiblesse. En travaillant à ma propre perfection je veux me dévouer au salut de mes frères."

Ecoutez, maintenant, la harangue de Frédéric Ozanam aux vaillants de sa troupe.

"Nous sommes envahis, leur dit-il, par un déluge de doctrines philosophiques et
"hétérodoxes qui s'agitent autour de nous, et nous éprouvons le désir et le besoin de
"fortifier notre foi au milieu des assauts que lui livrent les systèmes divers de la

" fausse science. Quelques uns de nos jeunes compagnons d'études sont matérialistes, " quelques-uns saint-simoniens, d'autres fouriéristes, d'autres encore déistes. " Lorsque nous catholiques, nous nous efforçons de rappeler à ces frères égarés les " merveilles du christianisme, il nous disent tous : Vous avez raison si vous parlez " du passé : le christianisme a fait autrefois des prodiges ; mais aujourd'hui le chris- " tianisme est mort ; et en effet, vous qui vous vantez d'être catholiques, que faites- " vous ? Où sont les œuvres qui démontrent votre foi, et qui peuvent nous la faire " respecter et admettre ? Ils ont raison ; ce reproche n'est que trop mérité. Eh bien, " à l'œuvre ! et que nos actes soient d'accord avec notre foi. Mais que faire ? Que " faire pour être vraiment catholique, sinon ce qui plaît le plus à Dieu ? Secourons " donc notre prochain, comme le faisait Jésus-Christ, et mettons notre foi sous la " protection de la charité ! "

St. François-Xavier avait évangélisé les idolâtres en Asie, Ozanam allait, dans la capitale du monde artistique, au centre même de l'Europe la plus raffinée, catéchiser les barbares de la civilisation retombés dans les sauvageries de la vie païenne. Pour la plupart d'entre eux, c'était la faim, le manque de travail, l'apparition des mauvais livres qui avaient été la cause immédiate de leur nouveau passage à l'ennemi. Or, c'était par le pain, l'occasion du travail, l'établissements de bibliothèques morales et chrétiennes que l'on allait tenter la capture de ces déserteurs de la grande armée sociale et catholique. Aussi, quand le fondateur de cette œuvre excellemment humanitaire eut exposé et développé à ses frères le plan de cette fameuse compagne, ses enthousiastes lieutenants s'écrièrent-ils, en fixant du regard les greniers et les mansardes de St. Antoine, Belleville, Grenelle, et autres mauvais faubourgs de Paris : " A l'assaut " " A l'Assaut. " C'était l'écho sonore d'une acclamation magnifique que les enfants de Loyola avaient lancée comme un défi à l'univers entier lorsqu'ils criaient à l'unisson, trois siècles auparavant : " *A la terre sainte* ! *A la terre sainte !* "

Si le paupérisme dégrade, la pauvreté sanctifie ; nulle part (Londres toujours excepté) ailleurs qu'à Paris, ne se pouvaient trouver de quartiers plus misérables et plus nécessiteux. L'aumône du corps, et celle particulièrement de l'esprit y étaient urgentes. Cette poignée de cadets chercha des recrues. L'escouade se fit bataillon, le bataillon devint régiment, le régiment grandit armée. Vingt ans après, (1853,) à Florence, Antoine Frédéric Ozanam, le prince de cette glorieuse phalange, dirigeait la première assemblée des membres de la Société St. Vincent de Paul, en qualité de vice-président du Conseil-Général des conférences.

" *Au lieu de sept*, s'écriait le fondateur, avec la conviction profonde que crée dans " une âme le sentiment du devoir accompli, *au lieu de sept*, *à Paris* SEULEMENT, *nous* " *sommes 2,000, et nous visitons 5,000 familles, c'est-à-dire environ 20,000 individus,* " *c'est-à-dire le quart des pauvres que renferme cette immense cité. Les conférences, en* " *France* SEULEMENT, *sont au nombre de 500, et nous en avons en Angleterre,* " *en Espagne, en Belgique. en Amérique, et jusqu'à Jérusalem. C'est ainsi qu'en* " *commençant humblement on peut arriver à faire de grandes choses, comme Jésus-* " *Christ qui de l'abaissement de la crèche s'est élevé à la gloire du Thabor.*"

Désormais l'heure était venue pour le Bien de répondre au Mal, comme autrefois Satan au Sauveur du Monde : " Maintenant je me nomme " Légion."

A l'heure même où le professeur adoré de la Sorbonne, tout palpitant de zèle, racontait à la jeunesse émerveillée de Florence l'histoire des origines providentielles de la Société de St. Vincent de Paul, à

l'instant où il lançait comme une menace provocatrice aux incrédules et aux esprits positifs des négateurs le chiffre miraculeux des pauvres secourus, des conférences établies, des sommes recueillies et payées en aumônes, des fondations de patronages, de bibliothèques, au moment même où l'auditoire électrisé acclamait avec délire la triomphante expérience du maître, un personnage lugubre se glissait comme un espion dans la salle des séances. Quel était ce mystérieux inconnu ? Qui l'avait attiré au milieu de cette brillante jeunesse Toscane ? Leurs applaudissements sans doute, car ce masque affreux avait, par la nature même de son étrange caractère, juré haîne implacable à tout ce qui vit, combat ou triomphe en ce monde. Sa puissance, elle était irrésistible car on disait que sa farouche jalousie autant que ses colères aveugles, sa rancune séculaire autant que ses féroces vengeances, avaient duré six mille ans. Cet auditeur effroyable c'était la Mort. Oui, la mort inévitable qui écrivait sur son carnet le nom béni d'Ozanam. Comparativement, la distance qui séparait la tribune du banc où était venu s'asseoir le sinistre recruteur était minime. Car, entre le soir du 24 février et le matin du 8 septembre 1853, jour de la Nativité de la Très-Sainte Vierge, il y avait à peine six mois. Pour les regards humains il n'est plus de méprise possible sur la nature de cette aurore dont les lueurs vont grandissantes et que l'on croyait être seulement de la gloire humaine. C'est l'aube de l'éternité qui se lève ; elle met à la statue d'Ozanam comme un vêtement de lumière. Il meurt enseveli dans la foi, tel qu'un brave dans son drapeau, et si rien des honneurs terrestres ne peut amoindrir la pâleur du linceul qui le couvre, tout conspire à lui donner la majestueuse ampleur d'un royal manteau.

Ça été, pour l'instruction et au profit d'un grand nombre, le dessein bien arrêté du Maître de la Sagesse, que de placer dans le plus grand acte de sa charité le couronnement de la gloire temporelle d'Ozanam, réservant, en dehors du temps et après l'épreuve de ce monde subie, le secret de l'éternelle récompense.

Si brillante que soit la carrière, l'homme qui l'a parcourue ne peut pas plus raisonnablement que sainement être jugé aux clartés, rayonnantes il est vrai, mais intéressées, de sa propre gloire. Les paillettes et le clinquant d'un histrion ne donnent point chez cet acteur la mesure de son esprit ou le brillant de sa verve. On serait entraîné à d'incroyables balourdises s'il fallait compter les saillies d'un pitre au nombre d'étincelles échappées à son collier de verroteries ou au pétillement de ses fausses perles. Pas plus qu'en fait de musique, les beautés d'une page d'harmonie ne se chiffrent au nombre des instruments qui l'exécutent. La renommée ne grandit pas le mérite : un rayon de soleil n'a jamais rien su ajouter à la pesanteur spécifique de l'air. La Morale chrétienne, la Foi catholique, telles sont les deux seules et grandes lois de ce Code immuable d'autorité où se viennent appuyer les défaillances du dogme historique, les deux points de repère, à l'aide desquels l'astronomie mondaine rectifie la hauteur dans les actes humains.

Ainsi Frédéric Ozanam, l'Ozanam vêtu d'hermine, l'Ozanam professeur titulaire d'Université, l'Ozanam docteur ès-lettres à la Sorbonne, favori des institutions savantes, adulé par les collégiens de hautes familles, applaudi de la France entière et acclamé par toute l'Europe

académique, cet Ozanam, dis-je, spécimen de la *valeur humaine* acquise au moyen d'actes *purement* humains, et comparé, sans transitions, aux récompenses promises aux œuvres de mérite essentiellement divin n'est qu'un pygmée près de Fréderic Ozanam défenseur du Saint-Siège, de Frédéric Ozanam homme de foi, et de *bonnes œuvres*, de Fréderic Ozanam propagateur du christianisme, de ce vaillant général auquel les sentinelles avancées de l'Eglise militante donnait la consigne sur tous les chemins de l'humilité, sur toutes les routes de la vérité, dans tous les sentiers perdus de la charité catholique, de ce marcheur infatigable allant toujours de l'avant, de cet Ozanam spiritualisé, plus élevé encore que le parterre ou la tribune de la Sorbonne alors que, membre visiteur, il montait pour la première fois l'escalier du premier pauvre secouru par la conférence *Notre-Dame de Paris*.

Telle est la valeur *divine* (la seule réelle) des actes humains d'Ozanam : telle est aussi la pâle et lointaine esquisse de ce modèle, la seconde caution de ma cliente. La meilleure et la plus heureuse des biographies d'Ozanam ne sera jamais lue ailleurs que dans une *Histoire de la Société de St. Vincent de Paul*. C'est là où, pour ma part, je voudrais étudier son immortel panégyrique.

V.—Œuvres de Charité.

Je ne vous garderai pas rancune si votre bienveillance se refuse encore à donner la main à la Société de St-Vincent de Paul. L'excellence de mes cautions, toute irrécusable qu'elle soit, ne constitue pas le mérite du *cautionné* et ne lui assimile point la bonne renommée dont elles le créditent. Vous savez, comme moi, ce qu'il en coûte souvent aux braves gens qui endossent les billets promissoires de tel et tel filou homme d'affaires ou couvrent charitablement de leurs noms honorables certaines réputations mal vêtues de notre prétendu grand monde. Je ne vous conteste certes pas le droit d'être ombrageux, on le serait à moins ; et j'estime plus, à votre exemple, la valeur d'un immeuble à hypothéquer que le caractère d'un inconnu à garantir. Je suis tellement de votre avis que j'ai préparé un état de comptes de ma cliente afin que vous sachiez apprécier quelles affaires elle négocie et quel patronage elle mérite.

Je vous le confesserai sans détours, si j'avais eu parfaite conscience de la responsabilité que j'assumais, ou mieux soupesé le fardeau écrasant de ma tâche, jamais je n'aurais voulu tenter pareille entreprise. La vanité a du bon, car sans l'amour-propre auquel je m'étais piqué au jeu, je crois franchement que j'eusse lâché pied et perdu la bataille.

La somme de travail requise, la multiplicité des recherches, la variété des connaissances ne constituaient pas la difficulté majeure de cette étude, l'obtention des documents indispensables, tel était mon cauchemar. Jamais société secrète n'eut l'esprit d'*incognito* mieux développé que cette ensorcelée statistique. Il devait y avoir entre elle et l'Association dont elle établissait la gloire un pacte de discrétion ou d'humilité, tant ces incorruptibles complices gardaient avec religion le secret de leur modestie. Le recensement de ces aumônes nécessitait l'examen de nombreuses pièces justificatives. Or celles-ci menaçaient d'être introuvables. Les unes s'étaient ensevelies dans la poussière de la sacristie

St-Joseph, à la Basilique, d'autres s'étaient blotties sous d'énormes monceaux de brochures, au Patronage. Tout semblait s'être conjuré pour les soustraire au domaine et à l'admiration publics : et la négligence de certains secrétaires qui ne rédigeaient point de rapports, et la distraction de tels ou tels autres présidents de Conférences qui égaraient, à force de les bien serrer, les manuscrits les plus précieux. Bref, il a fallu leur donner une chasse à mort et les relancer jusqu'à Paris. La police russe, avec cette différence qu'elle n'a rien su pincer, n'aurait pas mieux traqué les Nihilistes. Le croiriez-vous, leurs dénonciateurs furent leurs meilleurs amis, leurs dépositaires, ceux-là mêmes aux foyers desquels ces copies de rapports annuels s'étaient réfugiées. Si l'amour du gain enfante les traîtres, par contre, les ténèbres de l'humilité engendrent la lumière. M. Honoré Chouinard fut le premier à violer le droit d'asile, et il m'apporta une liasse énorme de documents officiels. D'autres suivirent ce *mauvais* exemple. Il n'y eut pas de refuges épargnés, point de cachette, si petite qu'elle fut, soustraite à des fouilles impitoyables. Seulement, les statistiques se sont bien vengées de leurs infidèles gardiens, car jamais recélés n'ont plus compromis le receleur. Cette lumière de la Charité Catholique, qui voulait demeurer enfouie sous le boisseau, s'est attachée aux mains de ceux qui les ont livrées et les accuse aujourd'hui devant vous de toutes les aumônes, de tous les bienfaits, de tous les miracles d'humanité commis, depuis trente-trois ans, par la Société de St-Vincent de Paul au profit de la classe indigente à Québec.

Ça été pour moi une grande joie et une rémunération de mon travail que de pouvoir reconstituer, dans leur entier, sans lacunes ni interruptions, les archives des Conférences françaises de la Société St-Vincent de Paul depuis son origine en Canada, 1846, jusqu'à nos jours, 1880. Trente-trois ans passés au service des pauvres, quel nombre heureux pour une Œuvre qui représente Jésus-Christ sur la terre !

Au mois de septembre, mil huit cent quarante-huit, l'abonné parisien du *Bulletin de la Société de St. Vincent de Paul* d'alors, pouvait lire avec un sentiment d'agréable surprise, à la page 59 de sa livraison mensuelle, l'entrefilet suivant :

" L'année 1847 a vu naître encore d'autres conférences en Amérique. Neuf conférences ont été établies presque à la fois dans la ville de Québec, capitale du Canada. Une dixième a été récemment fondée dans la même ville, une onzième à Montréal et de l'autre côté de l'Océan, sur cette terre qui n'a perdu de la France que le nom, mais en a gardé l'amour, la religion et les anciennes familles.

" C'est un membre d'une des conférences de Paris, un Canadien-Français, feu M. le Dr. Painchaud, jr., dont le zèle valut à la société de Saint-Vincent de Paul cette précieuse conquête. Entre les mains de la Providence, tout homme est un instrument de bien, et toute bonne pensée devient la première pierre d'une fondation. Il suffit souvent d'une de ces graines légères et ailées qu'emporte et pousse le vent du ciel pour ensemencer un champ lointain ou faire épanouir dans un autre monde une fleur qui rappelle la patrie à ceux qui l'ont quittée "

Treize personnes des diverses parties de la ville de Québec se réunirent, le 12 novembre 1846, dans une des sacristies de la cathédrale (aujour-

d'hui Basilique). et furent les fondatrices de la Conférence de Notre-Dame. Plus tard, l'Archevêque de Québec, feu Mgr Baillargeon, lors de son voyage en Europe, présidait une assemblée générale des Conférences de Paris à laquelle étaient présents le R. P. Lacordaire, le fameux orateur dominicain, et un très grand nombres d'ecclésiastiques. Après la lecture du rapport, le célèbre frère-prêcheur, sur l'invitation de Mgr. l'évêque de Tloa, prit la parole et prononça un discours sur le luxe. Après lui, Mgr. Baillargeon vint remercier Dieu des grâces qu'il avait répandues sur la Compagnie de St. Vincent de Paul, puis il continua son allocution en ces termes :

" Cette société est née de la charité et selon le cœur de Dieu, puis-
" qu'elle a reçu la mission d'accomplir les œuvres de miséricorde. Ce
" qu'elle a fait pour la France, elle l'a fait aussi pour le Canada. Un
" jeune homme qui avait étudié à Paris revint au Canada avec vos
" règlements. Il consulta l'un des curés de Québec. Ce curé, c'est moi
" qui vous parle en ce moment. Il l'entretint de son projet de fonder la
" Société St. Vincent de Paul ; le curé le seconda, il dit un mot, con-
" voqua une assemblée, et cela suffit, dans ce pays si catholique, pour
" qu'il se formât aussitôt plusieurs conférences. Quelle Providence !
" cela avait lieu en 1846, au lendemain de deux incendies formidables
" qui venaient de détruire les deux tiers de la ville. Vous connaissez la
" rigueur de nos hivers ; les dépenses du chauffage y sont plus onéreu-
" ses que celles encourues pour la nourriture même ; les aumônes des
" conférences, qui en un an montèrent à 25,000 francs, suffirent à toutes
" les nécessités, et toutes les misères véritables trouvèrent des consola-
" teurs. Quel encouragement pour vous, messieurs, de penser que vous
" êtes appelés à tant de bonnes œuvres qui se pratiquent non seulement
" en France, en Europe, mais jusqu'en Amérique ; de penser que vous
" consolez l'Eglise de Jésus-Christ et que vous ramenez tant d'âmes à
" des pensées de religion ! Persévérez donc, messieurs, continuez cette
" œuvre sainte avec un zèle toujours nouveau et les bénédictions du ciel
" ne vous manqueront pas."

Il en est des institutions morales comme des richesses humaines, elles ont une *valeur réelle* proprement dite. Elles se distinguent, se classent et s'apprécient par le moyen de qualités multiples, spéciales et caractéristiques. Leurs mobiles, plus encore que leurs buts à atteindre, servent à faire connaître leur *personnalité* à travers cette foule bienfaisante de nos œuvres charitables. Et de même qu'en physique les objets empruntent, reflètent et s'assimilent les couleurs et l'éclat de la lumière qui les baigne, de même les fondations essentiellement catholiques offrent-elles, dès l'abord, le caractère indéniable de leur origine, en cela qu'elles demeurent *stables* comme l'Eglise, *universelles* comme la Foi. La Société de St-Vincent de Paul en offre un saisissant exemple. Son privilège de permanence elle le confirme par ses quarante sept années de vie active et surabondante en bienfaits. Interdite par Napoléon III, en 1861, elle vint un jour, rajeunie, ressuscitée, le 11 janvier 1873, à Chiselhurst, prier sur le cercueil de son persécuteur déchu. Le talion est un châtiment de droit commun, il s'applique à César aussi bien qu'à Spartacus. Cela semble être devenu la magnifique prérogative des opprimés que de vivre assez loin dans l'Histoire pour voir passer, un à un, les cercueils de

leurs maîtres barbares cheminant vers le cimetière où leur despotisme les avait eux-mêmes consignés.

La preuve de son *universalité* se réduit à une démonstration purement géographique. Ouvrez son *Bulletin* et vous y lisez la presque totalité des puissances continentales du monde. J'énumère seulement :

UNIVERS.

EUROPE.—Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Danemark, Ecosse, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Ile de Malte, Irlande, Italie, Luxembourg (*duché de)*, Norvége, Pays-Bas, Pologne *(Galicie)*, Portugal, Suisse, Turquie d'Europe.

ASIE.—Chine, Indes Anglaises, Turquie d'Asie.

AFRIQUE.—Algérie, Egypte, Cap Bonne Espérance (*colonie du*) Ile Madagascar, Ile Maurice, Ile de la Réunion.

AMÉRIQUE.—Antilles Espagnoles, Brésil, Canada, Chili, Equateur *(république de l')*, Etats-Unis, Mexique, République Argentine, Uruguay.

OCÉANIE.—Nouvelle-Zélande.

Le travail m'est identique lorsqu'il s'agit de récapituler les sièges multiples des conférences de St-Vincent de Paul en Canada, avec cette différence près, qu'au lieu de pays ce sont des noms de villes que je vous donne.

Québec, Montréal, Trois-Rivières, Lévis, Hull, Rimouski, Nicolet, Bécancour (*paroisse*), Arthabaskaville, Ottawa, Toronto, London, Hamilton, Guelph, N.-D. de Lindsay, Belleville, Brantford, Almonte, St-Jean (Nouveau-Brunswick) Portland, Chatham, Yarmouth, Halifax, Winnipeg.

Et voilà pour son caractère *d'universalité.*

Le catholicisme étant de sa nature essentiellement *permanent*, son caractère de stabilité éternelle devient, pour les œuvres ou les institutions nées de sa charité, la marque distinctive de leur origine. Ainsi, dans l'ordre matériel, apprécie-t-on la santé de l'enfant à la robuste constitution de l'ancêtre. L'acquiescement à cette vérité primordiale suffirait à confirmer dans la vertu de *stabilité* la Société de St. Vincent de Paul. Mais, en fait d'homélie, je suis pour le procès de canonisation et veux la preuve surabondante. Quatre conditions établissent la *stabilité* d'une institution quelconque.

1° *L'usure du temps ;*
2° *La faveur de Dieu ;*
3° *La disgrâce des hommes ;*
4° *La noblesse du but.*

Or, il est prouvé, (*ipso facto*) 1° que la Société de St. Vincent de Paul compte 47 années d'existence—(sommet de l'âge viril—exubérence de vie,—*usure du temps.*)

2° Que la Société de St. Vincent de Paul possède un indult du Pape, et fut, dès 1854, *officiellement* reconnue par l'Eglise (*faveur de Dieu.*)

3° Que la Société de St. Vincent de Paul a été interdite par un Empereur de France *(disgrâce des hommes.)*

4° Que la Société de St. Vincent de Paul aime et fait aimer, connait

et fait connaître, sert et fait servir Jésus-Christ dans les pauvres et par les pauvres. *(Noblesse du but.)*

Elle vainc le temps comme elle survit à la malveillance des grands ; elle se maintient dans les bonnes grâces éternelles comme elle obtient, rien qu'à marcher, l'objet de sa mission magnifique. *Avec cela* et *en dépit de cela* elle respire, elle grandit, elle prospère.

Le don de la *stabilité* comportant avec lui celui de *puissance* l'Œuvre de Vincent de Paul a surmonté, par son moyen, quatre grands obstacles qu'elle devait inévitablement rencontrer en chemin. Elle dompte la plus malsaine des forces de l'esprit, *l'orgueil*, comme elle enchaîne la plus incontrôlable des forces du cœur, *la haine* ; elle a dominé la plus impérieuse des nécessités, *la faim*, comme elle a stoïquement accepté la plus grande des douleurs corporelles : *le froid.* Car le feu, la plus terrible des souffrances connues, étant réservé pour le châtiment dans l'autre monde, ne doit pas être compté ici-bas comme une peine méritoire. Il n'est, à proprement parler, qu'un accident ; son véritable rôle ne commencera qu'avec l'éternité.

En chimie, aussi bien qu'en histoire, l'analyse est un mode de merveilleux travail qui rapporte invariablement à son auteur de superbes connaissances. Conséquemment, je vous soumets, cher lecteur, le *Premier* et le *Second* Tableau des Chiffres-Statistiques et vous invite à leur rendre justice sévère, les ayant, au préalable, scrutés avec l'œil exercé de l'espion ou disséqués avec la curiosité savante de l'anatomiste.

Si rigoureux que puisse être votre verdict, j'ai néanmoins l'assurance que vous en arriverez à reconnaître les résultats consolants et accepter, par contre-coup, les conséquences pleines de promesses auxquelles je me suis laissé moi-même entraîner après impartial et mûr examen. Voici, à mon sens, les progrès constatés et les vertus acquises, les moyens en réserve et les bienfaits accomplis de la Société de St. Vincent de Paul.

Absolument ignorée au mois de Juillet 1846, la Société de St. Vincent de Paul comptait à Québec, en Janvier 1847, 9 conférences, composées de 458 membres. A trente-trois années d'intervalle (1er Janvier 1847—1er Janvier 1880) l'Œuvre possédait, à Québec *seulement*, 21 Conférences (*) et 1105 membres. Elle compte aujourd'hui, par toute la Puissance, 77 conférences, lesquelles sont fréquentées par 3,691 membres. Bien que très sensible dans le chiffre des associés, la progression est de beaucoup plus frappante dans celui des Conférences. Aussi les trois résolutions adoptées à l'endroit de la Société de St. Vincent de Paul par le Bureau des Intérêts Catholiques, au Congrès du mois de Juin dernier, étaient-elles rédigées en ce sens :

1° Que l'on maintienne dans toutes les villes où elles sont déjà établies les conférences existantes et que l'on s'efforce d'en créer de nouvelles si le besoin s'en fait sentir ;

(*) En voici la nomenclature :
Conférences : Notre-Dame, St-Jean, St-Gabriel, St-Antoine de Padoue, St-Louis de Gonzague, St-Joseph, Notre-Dame des Anges, St-François-Xavier, St-Valier, Ste-Geneviève, Notre-Dame d'Espérance, St-Roch, St-Sauveur, Notre-Dame des Victoires, Ste-Angèle, St-Patrice, St-Louis, Ste-Anne, Ste-Brigitte, St-Etienne, St-Charles. Il y aura, probablement cet hiver, une nouvelle conférence établie au village Stadacona.

2° Que l'on s'efforce d'en fonder aussi dans les paroisses de la campagne où la population est assez considérable ;

3° Que les jeunes gens instruits, pour qui la société a été surtout fondée, se fassent un devoir d'en devenir les membres.

Quant à l'établissement de l'Œuvre à Paris et sa diffusion à l'étranger, le spectacle en est admirable. Ainsi, en 1833, *sept* membres et *une* conférence ; deux mois après ils étaient 15, deux ans après ils étaient 100, vingt ans après ils étaient 2,000 ; ils sont aujourd'hui 3,000 à Paris, 11,000 en France, et 25,000 par tout l'univers.

Voilà pour la *permanence* et la *vitalité* de la Société de St. Vincent de Paul dans le monde entier. Jamais, en regard d'un tel recensement, l'idée attachée an vieux mot *catholique* n'est mieux demeurée traduite que par cet autre immortel qualificatif, personnel à l'Eglise même : *universel !*

A Québec *seulement*, et dans une période relativement courte (33 années), 72,010 pauvres (effectif supérieur à celui de la population de Québec la plus dense) ont été secourus par cette institution excellemment philanthropique. En Canada, dans les 23 villes où ses conférences fonctionnent en permanence, la même institution en a rassasié 214,837. A Paris, de 1833 à 1878 (46 ans), 983,539 pauvres assistés ; en France, 4,683,652, (plus que la population du Canada) et par tout l'univers 11,073,664 pauvres secourus ; voilà pour la preuve de son *efficacité.* Il n'est point de commentaires qui tiennent à la face de cette éblouissante statistique. Le *humbug* américain est distancé, y compris les journaux à réclame, par l'humilité de St. Vincent de Paul.

Et les 72,010 pauvres de Québec ont été assistés avec $129,327.06 sur recettes de $137,069.68 ;—les 214,837 mendiants du Canada avec 2,148,378.00 francs ($429,675.60), sur recettes de 2,373,490.54 francs ($474,698.54) ;—les 983,539 pauvres de Paris avec 9,835,393.46 francs ($1,967,078.69) sur recettes de 11,571,196.63 francs ($2,314,239.32) ; —les 4,683,652 pauvres de France avec 46,836,525.61 francs ($9,367,-305.12), sur recettes de 56,099,973.98 francs ($11,219,994.79) ;—enfin les 11,073,664 pauvres, favoris de la Société de St. Vincent de Paul par tout l'univers, ont eu du pain avec 110,736,641.16 francs ($22,147,328.23) sur recettes de 129,373,359.80 francs ($25,874,671.96). Qui plus est, en rapprochant du total des personnes assistées à Québec comme à Paris, en Canada comme en France, en France tout aussi bien qu'en pays étrangers, en rapprochant, dis-je, du total de ces personnes nécessiteuses celui de la dépense encourue pour leur soulagement, il sera facile de se convaincre que chacun de ces pauvres n'a coûté à sa conférence respective (en secours *immédiats* bien entendu) qu'une bagatelle pécuniaire évaluée à un peu moins de dix francs ($2.00). Voilà pour *l'esprit d'économie.*

Il convient d'ajouter ici, que le pauvre, en Canada, coûte à la Société St. Vincent de Paul infiniment plus cher que partout ailleurs. Il lui faut ajouter à son budget une allocation formidable pour rencontrer, aux dépenses, l'item du bois de chauffage. La rigueur incorrigible de nos hivers nous fait hélas ! augurer la statistique redoutable de nos déboursés encourus à chauffer les pauvres. Ainsi, en 1854, les conférences françaises de Québec achetaient pour $807.85 de bois ;—en 1860, 403 cordes de bois ; en 1864, pour $1004.00 ; en 1871, pour $1058.11 ;—en

1872 pour $1375.63 ;—en 1873, date guère éloignée, pour $1760.99. La dépense *régulière annuelle* que cette article entraîne s'estime à la moitié des recettes. Cette *moyenne*, toute alarmante qu'elle soit, n'en est pas moins l'expression exacte de la vérité.

De cette multitude affamée, (les 72,010 pauvres de Québec) 42,990 sont des enfants, et de ces 42,990 enfants, 6,213 sont orphelins. De même que des 29,020 adultes, 3,208 sont de pauvres veuves abandonnées. " Ce qui prouve, suivant une remarque très judicieuse insérée au " Rapport du Conseil Supérieur du Canada pour l'année 1879, que " les conférences ont à cœur de ne porter secours qu'à la classe des " indigents les plus délaissés, celle des familles privées de leur chef." Voilà qui établit, sans réplique, chez les directeurs de l'Œuvre, une *expérience éclairée*, acquise avec l'habitude journalière des nécessités les plus urgentes de la vie. Le discernement merveilleux qu'ils apportent dans le choix des pauvres et la répartition des secours paraîtra sans doute anormale à quiconque oserait comparer les moyens de ces hommes dévoués aux proportions gigantesques de la tâche accomplie. Mais l'étonnement de ceux-là ne prouverait qu'une chose : ce serait que ceux-ci ont eu la Providence pour sagesse. De même que le travail ne se compare pas à l'outil, la statue, pour demeurer chef-d'œuvre, ne *doit* pas *nécessairement* revêtir la taille mesquine du sculpteur. Et ici la vérité comporte l'inverse de cette image. Car Dieu, à l'atelier de Vincent de Paul, comme à ses conférences, à ses réfectoires, à ses patronages est demeuré le divin Artiste. Si fidèlement qu'il réflète entre les mains du Statuaire, dans l'harmonie de ses lignes, la beauté du Grand Modèle, le bloc de granit, tout colossal que vous le fassiez, ne sera jamais rien qu'un escabeau, qu'un marche-pied près le trône du Maître.

Telles sont les œuvres de la Société de Saint-Vincent de Paul. Et me contraindrez-vous, maintenant, à vous la démontrer *bienfaisante ?* Je ne produirais à l'appui de ma preuve (si j'en étais réduit à argumenter) qu'une seule de ses institutions secondaires, la plus touchante de ses industries charitables comme la plus aimée du peuple et de notre ville *le Patronage* (1) (fondé en 1861). 2632 enfants catéchisés, quels secours, quelles espérances pour l'Eglise ; 2632 enfants instruits, quel service et quelle garantie pour la société ! Jésus-Christ vêtu dans la personne de ces 2632 pauvres, Jésus-Christ nourri à la table d'école du Patronage dans la personne de ces 360 petits affamés de l'*Œuvre du Réfectoire*, quels trésors de miséricorde amassés, et quelles richesses de bénédictions mises en réserve ou gardées en perspective des formidables rétributions de l'avenir ! " *J'avais faim et vous m'avez donné à manger, j'avais soif et vous m'avez donné à boire*, (2) *j'étais nu et vous m'avez*

---

(1) Cette institution, consacrée à l'éducation des Benjamins de la classe indigente, trahit son origine par son caractère de générosité. A la manière des sources vives elle jaillit du cœur d'un saint prêtre du Séminaire, amant passionné de la jeunesse. Il convient d'ajouter aussi que les jeunes gens, de leur part, n'ont pas oublié le bienfaiteur.

(2) Les 11,073,664 pauvres de la Société de St-Vincent de Paul.

vêtu, (1) *j'étais malade* (2) *et vous m'avez visité*, *j'étais prisonnier*, (3) *et vous m'avez consolé ;* " vous avez rempli ce devoir vis-à-vis de Moi avec une rigoureuse exactitude. "

" Laissez-venir à moi les petits enfants, " disait encore le Maître. Et voici que le Patronage réalise au pied de la lettre l'esprit de ce mot adorable. Plus que cela, Vincent de Paul a voulu les conduire à Lui comme par la main, et ce sera, au dernier jour, le plus inestimable de ses mérites que d'avoir présenté à ce divin Maître les 674 premières communions ferventes des écoliers de son Patronage.

Je laisse aux amateurs du *genre bizarre* le choix des commentaires sur l'étrangeté de cette statistique : 674 *communions viatiques*, 674 *premières communions*. Est-ce significative coïncidence ou fantaisie capricieuse du hasard ? A ces messieurs de répondre.

Et croyez-vous jamais que la Société de St. Vincent de Paul s'enorgueillisse de ces succès ? Voici ce qu'écrivait, à la date du 6 Juin 1851, M. Adolphe Baudon, Président Général de la Société de St. Vincent de Paul à Paris, au Président de la première conférence de Toronto.

" Ne perdons jamais de vue la sainte vertu de l'humilité. C'était la vertu favorite " de Saint Vincent de Paul, celle sur laquelle il a basé toutes ses admirables institu- " tions. Sans elle toute œuvre humaine n'est pas de longue durée : par application " de cette pensée, ne cherchons jamais à attirer sur nous les regards et les louanges " des hommes, ne nous affligeons pas si nous ne sommes qu'un petit nombre et ne " travaillons pas avec empressement, avec trouble et précipitation à nous multiplier " en dehors des voies de la Providence. " *N'enjambons pas sur ses desseins.*" comme " disait St. Vincent de Paul, *et elle nous portera.*"

Voici maintenant, à 29 années d'intervalle, ce que le même homme, M. Baudon, toujours Président Général, m'écrivait en réponse à l'une de mes lettres lui demandant des statistiques.

Paris, 3 Mai 1880.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 8 Avril dernier, j'ai l'honneur de vous retourner les deux feuilles de tableaux statistiques, ainsi que les deux feuilles du Questionnaire que vous nous aviez adressées.

Vous allez éprouver une grande déception en voyant combien peu nous vous fournissons de renseignements et combien de vos questions restent sans réponses ; mais la Société de St. Vincent de Paul ne s'est jamais beaucoup occupée de Statistiques. Elle ne demande aux Conférences que le strict nécessaire pour assurer la bonne tenue des écritures : c'est-à-dire, l'ordre et l'intelligence dans la répartition des sommes recueillies pour les pauvres ; elle n'a jamais eu l'idée, *ni le temps*, de grouper ces éléments divers pour en tirer des moyennes, et faire des combinaisons, très intéressantes au point de vue économique, mais peu utiles au point de vue charitable.

Les Conférences s'efforcent de faire le plus de bien possible, mais travaillant pour Dieu et non pour les hommes, elles n'ont qu'un médiocre souci d'enregistrer *très exactement* les résultats obtenus. Elles savent bien qu'il est un livre où rien ne sera oublié, où tout sera inscrit sans la moindre erreur ; elles tâchent donc d'augmenter leur compte dans ce Livre de Vie, et ne songent guère à tâcher d'en connaître la balance.

---

(1). Les 2,632 écoliers du patronage.

(2). Les 105,843 malades visités par nos Sœurs de la Charité à Québec.

(3). Les 50 enfants de l'Hospice St. Charles, (Ecole de la Réforme), dirigé par nos Religieuses du Bon Pasteur.

Si le Conseil Général n'en fait point davantage pour tout l'ensemble de la Société c'est qu'il lui faudrait un ou deux agents spéciaux uniquement consacrés à ce travail. Ces agents, il faudrait les payer, et enlever ainsi aux pauvres quelques billets de mille francs dont ils ont grand besoin.

Ne déployez donc pas trop, Monsieur, notre impuissance à vous satisfaire. En ne mettant pas la Société de St. Vincent de Paul au premier rang dans votre travail, vous ne causerez aucune peine à notre St. Patron, qui, bien au contraire, vous eût, de son vivant, et si vous lui eussiez adressé à lui-même votre questionnaire, supplié à genoux de ne parler qu'en dernier lieu, et le moins possible, de lui et de sa "*petite Compagnie.*"

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments d'affectueux dévouement.

" AD. BAUDON.
" Président de la Société."

Trente ans d'humilité pour l'avenir répondent.

Proportion gardée, Québec, membre de la Société de St. Vincent de Paul, tient-il près de Paris, son collègue, un rang honorable? La réponse à cette curiosité se réduit à une simple comparaison arithmétique. La population actuelle de notre ville s'élève à 60,000 habitants; de ce nombre 10,000 protestants de toutes erreurs, anglicans, méthodistes, ritualistes et autres, qu'il nous faut soustraire du total. Il nous reste donc un chiffre rond de 50,000. Or 50,000 vis-à-vis de 2,000,000 (population actuelle de Paris) est un quarantième. Paris doit donc avoir contribué dans les aumônes de la Société de St. Vincent de Paul *quarante* fois plus que Québec. Or, il appert, par la statistique, que Paris n'a fourni que *dix-sept* fois plus que Québec (QUÉBEC, 685,345.68 francs; PARIS, 11,571,196.63 francs) Québec a donc, en réalité, donné *vingt-trois* fois plus que Paris. Mieux que cela: Paris, en 46 ans, (1833–1878) recueille 11,571,196.63 francs, et Québec, en 33 ans, (1847–1879) donne 685,345.68 frs. Il a donc à son mérite une nouvelle différence de 13 ans. Donc, proportion gardée de temps et de population, Québec a rapporté à la Société de St. Vincent de Paul 36 fois plus d'argent que Paris.

Pour un laps de temps égal, et dans une même disproportion numérique, Québec conserve, vis-à-vis de la Puissance du Canada, sa glorieuse prépondérance sur Paris. Encore, l'avantage remporté semble-t-il plus complet. Ainsi Québec catholique (50,000 hs.) paie à la Société de St. Vincent de Paul, dont il est le membre *actif* par excellence, une contribution de 685,345.68 francs. Par contre, le Canada catholique (2,000,000 d'habitants) a contribué pour 2,373,490.54 francs de recettes. Il n'a donné que *trois fois et demi* plus que Québec, quand il aurait dû contribuer pour 40 fois plus. Québec a donc fourni *trente-six fois et demi* plus que le Canada catholique réuni.

L'on remarquera dans ce parallèle de générosité entre Québec, Paris et le Canada, que je n'ai point fait figurer au budget de Québec les ($24,921.89) (124,605.89 frs.) de recettes collectées pour l'Œuvre du Patronage. Le triomphe de mon candidat m'a paru si facile à assurer que ce serait lâcheté de ma part de faire manœuvrer *mes réserves* à l'appui d'une armée qui n'a qu'à se compter pour vaincre. N'abusons pas de la victoire.

Paris a gardé sur la France la préséance de Québec sur lui. Ainsi la France catholique (36,000,000 d'habitants) a réalisé pour la Société de

St. Vincent de Paul 56,099,973.98 frs., et Paris (2,000,000 d'habitants) 11,571,196.63 frs. La France devait, en raison directe de sa majorité numérique, contribuer 18 fois autant que Paris. Or elle n'a fourni que 4¾ fois de plus. Paris a donc donné 13¼ fois davantage.

Vaincue par sa capitale, la France a vaillamment réparé sa défaite de Paris en prenant sur l'univers catholique une revanche éclatante. Ainsi, Vincent de Paul a recueilli en France (36,000,000 d'habitants) 56,099,973,98 frs., et il n'a amassé, par tout l'univers catholique, (250,000,000 de fidèles) que 129,373,359.80 frs. L'Univers catholique n'a fourni que le double (plus une fraction) de l'aumône offerte par la France. Or, en rapport avec sa population, l'univers catholique aurait dû donner *sept* fois plus. Le beau pays de France a donc contribué *cinq* fois plus que lui aux œuvres de charité par excellence.

En poussant à sa dernière limite notre travail d'analyse comparée, nous en arrivons à des résultats étonnants pour notre bonne et belle ville de Québec, la prodigue bienfaitrice de Vincent de Paul.

La France, avec ses trente-six millions de catholiques et ses ressources de charité infinies n'a donné, après tout, que 82 fois l'aumône offerte par les 50,000 habitants de Québec. Et cependant, notre ancienne mère-patrie gardait en réserve 13 années (de 1833 à 1846) (1) de bonnes œuvres amassées. Les eût-elle jetées dans la balance par espoir de faire varier les plateaux, qu'elle n'eût rien changé au résultat final. Ce n'est pas fantaisie d'imagination, caprice littéraire ou fantasmogorie chiffrée, le fait est réel comme une dette et la démonstration en est aussi simple qu'une simple règle de proportions en matière d'arithmétique. Constatez-le vous-même. Une ville de 50,000 âmes est à un pays de 36,000,000 d'hommes exactement le *sept cent vingtième*. Conséquemment, la France catholique aurait dû donner 720 fois plus que Québec. Or elle n'a donné que 82 fois plus. (685,345.68 = Québec et 56,099,973,98 = France.) Notre ville a donc souscrit (720—82 =638.) 638 fois plus que la France catholique.

Par la même opération, l'on constate que Québec a donné 4,811 fois plus que l'Univers catholique, lequel, en définitive, ne couvre que 189 fois la royale offrande de notre ville.

Etablissons, au moyen d'un *syllogisme mathématique*, l'irrécusable véracité de ce fait.

En voici l'argument :

PROPOSITIONS : (*majeure*). Univers catholique, 250,000,000 hs ÷ Québec, 50,000 = 5,000.

Or, (*mineure*) 129,373,359,80 frs (capital souscrit de l'*Univers catholique*) ÷ 685,345,68 frs (capital souscrit de *Québec*) = 189, moins une fraction ;

Donc, (*conclusion*) 5,000 – 189=4,811.

Québec a rigoureusement contribué 4,811 fois plus que l'Univers catholique.

---

(1) Au point de vue d'une rigoureuse exactitude, je devrais compter 14. Le rapport annuel de l'année 1879 des conférences du Canada est fait et publié ; celui de Paris, France et Univers, pour la même année, ne le sera qu'à la fin de Décembre (1880). Il est de justice élémentaire de compenser cette lacune dans cette analyse comparée.

Le calcul se répète si nous comparons le Canada catholique à l'Univers catholique.

PROPOSITIONS : (*majeure*). Univers catholique, 250,000,000 hs ÷ Canada catholique 2,000,000 hs = 125.

Or, (*mineure*) 129,373,359,80 frs (capital souscrit de l'*Univers catholique* ÷ 2,373,490,54 frs (capital souscrit du *Canada catholique*) = 54½, plus une très petite fraction ;

Donc, (*conclusion*) 125 – 54½ = 70½.

Le Canada catholique a rigoureusement contribué 70½ fois plus que l'Univers catholique au soutien des œuvres charitables de la Société de St-Vincent de Paul.

Fassent Québec et le Canada catholique, loin de s'enorgueillir à la pensée de cette éblouissante statistique, ne puiser seulement dans la magnificence de leurs aumônes que le courage de demeurer, sans mesquine vanité, les aînés de leurs émules.

Tel est, en son entier, le glorieux bilan des œuvres charitables accomplies par Vincent de Paul à Québec, en France et par tout l'univers.

Ne convient-il pas de s'écrier maintenant avec M. de Margerie :

" La Société de St. Vincent de Paul n'est pas seulement une œuvre, c'est l'œuvre, " l'œuvre providentielle, l'œuvre par excellence, l'œuvre facile et en même temps " opportune, la marque, pour ainsi dire, des chrétiens zélés et pieux, l'œuvre une et " pourtant diverse, l'œuvre qui peut suffire à occuper et remplir toute une vie, qui " en même temps offre aux existences les plus absorbées une participation facile et " pourtant féconde."

VI.—CONCLUSIONS PRATIQUES.

A l'exemple des abrégés historiques de l'abbé Drioux, je ne saurais mieux terminer cette première *Etude* qu'en la faisant suivre d'un *questionnaire*.

Je vous prie, cher lecteur, de lui répondre avec la franche sincérité d'un honnête homme et la conscience éclairée d'un fervent chrétien. Mes questions seront à la fois le résumé et la conséquence pratique de cet humble travail.

Pour suppléer à certaines ingratitudes de la mémoire, je crois opportun de rappeler ici que de janvier 1847 à janvier 1880 (c'est-à-dire 33 ans) 72,010 pauvres ont été secourus, à Québec, par la *seule* Société de St-Vincent de Paul. Cette statistique donne une moyenne annuelle de 2,182 personnes nécessiteuses, sans compter les vieilles femmes, les infirmes, les orphelins, recueillis, nourris et entretenus par nos diverses maisons de charité.

Dans la même période, (1847-1880) par toute la Confédération Canadienne, la *seule* Société de St-Vincent de Paul est venue en aide à 214,837 pauvres. Sera-ce une exagération que de porter à 100,000 l'effectif des *indigents secourus* en dehors de son contrôle, par les institutions catholiques de bienfaisance si providentiellement multipliées sur le sol de nos sept provinces ?

Aurons-nous des pauvres à Québec, et s'en trouvera-t-il encore au pays ?

A part la promesse formelle du Maître qui disait en son Evangile : " *Vous aurez toujours des pauvres parmi vous ; mais, pour moi, vous ne*

" *n'aurez pas toujours,* " il existe, dans notre société actuelle, certains faits matériels qui entrainent l'optimiste le plus récalcitrant à se prononcer dans l'affirmative.

De Septembre 1879 à eptembre 1880, savez-vous combien il s'est construit de navires à Québec ? TROIS ! ! ! Un premier au chantier de M. Valin, un second au chantier de M. Gingras, un troisième au chantier de M. Samson. Leur construction remonte à l'année 1878. (1).

De Janvier 1880 à Janvier 1881, savez-vous encore combien il s'est construit de navires à Québec ? PAS UN SEUL ! ! !

Voilà pour la situation présente ! !

M. Baldwin *doit* en bâtir UN au milieu de l'hiver de 1881. Et voilà pour la perspective.

Etes-vous bien sûrs que du mois de Janvier 1879 au mois de Janvier 1880, il y eu ait *cinquante* maisons bâties à Québec, l'aile neuve du séminaire et les édifices du nouveau parlement exceptés ?

Mais vous m'allez répondre : " de même qu'en 1854 les cordonniers, " les menuisiers, les meuniers, les paysans des paroisses avoisinant " Québec se faisaient charpentiers et *journaliers* de navires pour gagner " de plus beaux salaires, de même, nos maçons, nos machinistes, nos " mécaniciens, nos tonneliers, et autres, se feront *arrimeurs* à raison de " deux piastres le jour. La saison de navigation sera exceptionnellement " heureuse, nous aurons eu, l'hiver venu, onze à douze cents navires " dans la rade. De cette façon la misère des temps mauvais et la " pénurie de vieux métiers seront tenues en perpétuel échec. Nous " gardons le cabotage pour dessert."

Or, en 1853, savez-vous bien quel fut le nombre de vaisseaux construits dans nos chantiers de Québec ? CINQUANTE ! ! !

En 1854, il y en eut CINQUANTE-DEUX ! ! ! Ouvrez maintenant le *tableau statistique* (No. 1) de la Société de St. Vincent de Paul, et vous y lisez :

1853 : familles pauvres 406, personnes 1911, adultes 633, enfants 1278 ; veuves 79 ; orphelins 160. Recettes $4,420.86. Dépenses $3,-822.26.

1854 : familles pauvres 475 ; personnes 1838 ; adultes 1053 ; enfants 785 ; veuves 79, orphelins 158. Recettes $5,402.58. Dépenses $5,-476.36. Trois ans plus tard, 1857 : le pain se vendait 40 sous (33 centins) et les conférences de St. Vincent de Paul secouraient 950 familles pauvres : soit 3,476 personnes, (la population d'une grande paroisse) de ce nombre 1487 adultes, 1989 enfants, 87 veuves et 176 orphelins. Recettes $5,400.00. Dépenses $5,200.00.

1858 : familles pauvres 930 ; personnes 3,164 ; adultes 1,282 ; enfants 1882 ; veuves 139 ; orphelins 279. Recettes $6,750.00. Dépenses $6,402.61. Telle était la condition de la classe ouvrière à l'époque de sa plus grande prospérité, en ces jours où elle était censée avoir eu le temps, l'occasion et le moyen de placer à la caisse d'économie l'épargne de sept années d'abondance et de labeurs. L'on avait bâti DEUX CENTS

---

(1) Trois autres navires, commencés de bâtir en la même année (1878,) ont été lancés à Lévis. Deux aux chantiers de MM. Charland, et le troisième au chantier de M. Baldwin.

(1) vaisseaux et l'on comptait 10,000 pauvres. Que sont devenus notre admirable corporation de maçons et notre superbe régiment de charpentiers, travailleurs et fabricants de navires ? (2) Leur race n'est pas éteinte mais hélas ! exilée. Pour retrouver ces vingt mille hommes il nous faudrait aujourd'hui les recruter parmi les 700,000 proscrits Canadiens-Français émigrés aux Etats-Unis. Je ne veux en aucune sorte influencer votre verdict, je vous *soumets* ma preuve sans vous l'imposer. Sur ce, je retourne à mon questionnaire.

Etant donné l'existence de la pauvreté, quel en sera le remède? Le paupérisme a le sien, (la restitution du bien d'autrui) mais l'indigence voulue par Jésus-Christ est incurable. Elle constitue le châtiment légitime, et l'Eglise Catholique seule procure à ses condamnés la force de le subir comme le mérite de l'accepter.

Et quel sera le moyen par excellence du catholicisme ? La charité.—Et qui l'exerce et la pratique le plus divinement sur la terre ?—Le prêtre.—Et qui, dans notre siècle, l'apporte le plus directement et le plus immédiatement aux pauvres ? A vous de répondre, mon ami, mais à moi de vous suggérer.—La Sœur Grise dans la vie monastique, le membre de la Société St-Vincent de Paul dans le monde ; dans l'état religieux 18,000 professes, dans l'état laic 25,000 disciples de Vincent de Paul, dont 3,000 à Paris, 11,000 en France, 3,691 en Canada et 1105 à Québec. Quelles institutions philanthropiques ont jamais su compter autant d'affiliés et quel moyen d'action de diffusion plus étonnante ?

Quel économiste, si expert qu'il fut, a jamais secouru *immédiatement* 11,073,664 pauvres avec $22,147,328.23 ? (110,736,641.16 frs.) Quelle œuvre de bienfaisance a encore opéré cette éblouissante merveille de nourrir, depuis 33 ans, par toute l'étendue de notre Fédération Canadienne, 214,837 pauvres avec un obole de $429,675.60 ? Et, sans quitter l'enceinte de notre bien-aimée ville de Québec, dites-moi le nom de ce thaumaturge qui a sauvé de la faim, du froid, du crime et du désespoir 72,010 de vos frères avec $129,327.06 de quêtes, de râfles, de loteries, de cent autres bagatelles charitables que votre cœur et votre main ont oublié sans retour ? sinon cette divine magicienne, la Providence, agissant par son instrument favori, la Société de St-Vincent de Paul.

Quoi ! la Société de St-Vincent de Paul, à Québec, est-elle si dégénérée qu'elle vous soit aujourd'hui méconnaissable ? A quels signes de caducité pressentez-vous sa ruine prochaine ? Sera-ce pour avoir grossi ses rangs de 498 membres, qu'elle comptait en 1847, à 1105, son effectif

---

(1) De 1853 à 1858 inclusivement.

(2) Chaque navire représentait une valeur moyenne de $50,000.00 ; sa construction requérait (heureuse nécessité) l'emploi de 200 ouvriers. Nos chantiers représentaient donc, en 1854, une richesse réelle égale à $2,600,000.00. Ces mêmes chantiers, aujourd'hui déserts et mornes, étaient transformés alors en un puissant et gigantesque atelier, joyeux, animé, sonore, où les gais r efrains du "*Charlie men*" alternaient avec le bruit mat et saccadé de la hache, le grincement des scies, la chûte régulière des marteaux ; camp retranché où la grande armée du travail guerroyait avec gloire contre l'irréductible pauvreté, la commune ennemie ; armée, en vérité, dont les cadres toujours remplis ou sans cesse accrus renfermaient 20,400 soldats d'élite.

actuel ? Sera-ce parce qu'elle a levé une armée de 4,000 soldats dans deux provinces où, 33 années auparavant, les couleurs de son drapeau étaient absolument étrangères ? Quatre devoirs principaux incombaient à la Société de St-Vincent de Paul ; il est urgent de savoir la rigoureuse exactitude avec laquelle elle les a remplis.

Obligations contractées.

1° Apprendre aux membres à se connaître, à s'aimer entre eux, à se faire du bien à eux-mêmes.

2° Visiter les pauvres à domicile, leur porter des secours en nature, leur donner des conseils religieux.

3° Procurer une instruction élémentaire et chrétienne aux enfants pauvres, soit *libres* soit *prisonniers*.

4° Concourir, par intervention ou par appui, à toutes œuvres charitables.

Obligations rencontrées.

1° Fraternité chrétienne permanente : I. entre les 1105 membres de Québec et les 3,691 condisciples du Canada ; II. entre les 3,000 confrères de Paris et leurs 11,000 associés de France ; III. fraternité chrétienne permanente entre les 25,000 apôtres de Vincent de Paul par l'univers entier.

2° A Québec, en 33 ans, 3,208 veuves, 6,213 orphelins, 42,990 enfants, 29,020 adultes, en tout 72,010 pauvres secourus ; en Canada, 214,837, à Paris, 983,539, en France, 4,683,652, dans l'univers, 11,073,664 mendiants assistés ;

3° A Québec, 2,632 enfants patronés, 360 petits pauvres servis d'un repas ; 674 mourants assistés ; 674 premières communions préparées ;

4° A Québec *seulement*, SIX fondations capitales : *L'Œuvre du Patronage ; L'Œuvre du Vestiaire ; L'Œuvre au Réfectoire ; L'Œuvre de l'Ouvroir ; L'Ecole de la Réforme ; L'Asile du Bon Pasteur.*

Où trouver le défaut de la cuirasse ? et à quelle heure de sa tâche l'œuvre prédestinée de St-Vincent de Paul a-t-elle été vue défaillir ?

Telle est l'admirable institution qui se fait aujourd'hui près de vous humble et craintive solliciteuse. Elle se hasarde à vous demander quoi ? Votre cœur ? mais vous lui reprocheriez peut-être de ne l'avoir point su gagner. Cette espérance, près de votre dédain, ressemblerait trop d'ailleurs à une prétention.—Votre estime ? mais vous auriez peur de la compromettre en la reposant sur des dévots, aux trois-quarts jésuites par l'allure et rongés d'une bigoterie farouche, plus farouche encore que la vertu des jolies mondaines (vieilles et jeunes) qui les calomnient. La pauvrette ne vous demandera, ni votre travail qu'elle ne paierait point, ni votre talent qu'il faudrait émonder ou redresser peut-être. Elle n'en veut pas même à votre richesse : elle ne désire, de tout votre argent, que ce que vous ne refusez pas à votre paresse quand il vous arrive de rencontrer en route les chars urbains : DIX CENTINS dans sa sébile et voilà le premier de ses vœux accompli.

Ne cherchez pas à esquiver cette prière, vous perdriez à vouloir temporiser. Vous ne pouvez même pas étayer sur de bonnes raisons un refus qu'il vous serait impossible de bien dissimuler seulement. N'enfilez pas les chemins de traverse pour m'éviter, ou n'essayez pas de faux-fuyants qui vous fasse, une fois pris, esquiver ma requête. Il en est souvent des échappatoires comme des filles bonnes à marier : QUI CHOISIT PREND PIRE. Rappelez-vous ce proverbe.

Mais les carrefours, ceux de Québec en particulier, sont nombreux, et je crois deviner que vous en tenez un qui vous offre, sur l'à-propos, de merveilleux avantages : un quadruple chemin pour battre en retraite devant l'épouvantail de la charité catholique. Et vous me dites :

Je vous refuse :

1° Parce que vos quêtes, vos loteries, vos souscriptions sempiternelles, quêtes à domicile, bazars perpétuels, et autres niais traquenards tendus à notre sensibilité (?) en faveur de vos gueux de pauvres, se renouvellent trop souvent.

2° Parce que j'ai ASSEZ donné.

3° Parce que même j'ai DÉJA TROP donné.

4° Parce que je suis fermement résolu à NE PLUS RIEN DONNER à l'avenir, la chose étant désastreuse pour ma bourse, inutile à rassasier votre canaille enguenillée, superflue à une race inexterminable de paresseux, qui n'ont d'aptitudes qu'à avaler, se chauffer et dormir, comme d'hypocrite finesse que pour exploiter votre béate sympathie.

A cela je répons :

1° *Parce que cela vient trop souvent !* Mais la faim, le froid, l'hiver, le manque d'ouvrage, la maladie, le désespoir, viennent encore plus souvent frapper aux portes des classes ouvrières.

2° *Parce que j'ai assez donné !* Mais pourquoi donc, à tous les jours de la semaine, (le lundi spécialement) entendez-vous à votre porte des mendiants qui ne semblent pas s'être aperçus que vous leur aviez " assez " donné. Ne persistez pas dans cette triste résolution : votre égoïsme ressemblerait trop à de la mauvaise foi.

3° *Parce que j'ai* TROP *donné !* Malheureuse redite d'un piètre argument qui ne gagnera jamais rien de bon à être répété. Vous êtes peut-être exclusif, tranchant, ne souffrant pas de réplique à nul des mille et un travers qui vous passent en tête Que m'importe ! Tant pis à votre caractère irascible, car je suis bien résolu, moi, à me montrer obstiné, implacable et logique jusqu'à la dernière limite de ma thèse. A vous, après cela, de vous cramponner à votre erreur ou de vous engluer à vos sottises. Si le cœur vous en dit, faites. Consultons derechef la statistique. La population de ville de Québec s'élève aujourd'hui à 60,000 hs. Or, voulez-vous maintenant connaître le recensement des auberges *licenciées* et *non-licenciées*, avec celui de nos fumiers de prostitution ?

Réponse : 302 auberges et 23 bouges. (1)

Défaisons-nous de suite de la plus sale besogne.

J'ai dit 23 bouges : neuf mauvais lieux de rendez-vous et quatorze maisons de prostitution *proprement* dites ; total : 23 égoûts pour assainir une population comme la nôtre. Ce hideux système de drainage est, paraît-il, l'une des nécessités *absolues* de notre moralité publique. Si triste qu'il soit, ce chiffre n'est pas de grandeur à compromettre les bonnes mœurs d'une cité de 60,000 habitants. Les centres maritimes

(1) Statistique obtenue aux bureaux de M. le Greffier de la Cour du Recorder. Je n'expérimente ici que sur des chiffres officiels et positifs.

d'ailleurs sont naturellement exposés à recevoir des ferments de corruption inconnus des villes bâties à l'intérieur des terres. Nous avons ici régulièrement tous les étés une flotte variant de onze à douze cents navires, sans compter notre marine de cabotage. Avec la meilleure opinion de cette population nomade on ne peut s'empêcher de la tenir responsable pour un tiers dans l'estimé comme dans le surcroît de ces désordres. Cette équitable répartition des responsabilités à assumer allègera d'autant la conscience québecquoise catholique. Le relevé des femmes perdues hébergées par ces 23 lupanars est de 87. Or la prostitution coûte cher, la vie du crime est même exhorbitante, car l'on calcule de 20 à 40 piastres, par mois, la pension de l'une de ces DAMES (!) Acceptons le plus petit de ces deux chiffres : cela nous donnera une somme de $240 par année, seulement pour le pain. Je n'alloue rien pour les toilettes ébouriffantes qui doivent peser quelques drachmes dans les plateaux du budget. ($5 × 4 = $20 par mois × 12 = $240 piastres par année). Multipliez ce montant par la donnée officielle de courtisanes (240 × 87) et vous arriverez à un agrégat de $20,880. Tel est le coût annuel *minimum* de la prostitution à Québec. En justice pour la ville retranchez en le tiers, (lequel est supporté par les équipages de la marine militaire ou marchande) et vous aurez une somme ronde de (20,880—6,960) $13,920.

Quel en sera, maintenant, le coût *maximum* annuel ?—La démonstration en est facile. Soit $10.00 par semaine, base du calcul. 87 × 10 = $870, total d'une semaine ; $870 × 4 = $3,480, total d'un mois ; $3,480 × 12 = $41,760, total d'une année. De ce montant énorme, ($41,760) retranchez un tiers ($13,920.00) contribution de la classe étrangère et flottante, tel que susdit, et il vous reste un coefficient égal à $27,840.00 coût du *maximum* annuel. 28,000.00 piastres CRIMINELLEMENT perdues à des fins inavouables ! Quel détournement opéré dans les trésors de la charité ! Cette somme ($41,760.00) eut suffi à toute une année de la Société St-Vincent de Paul en Canada ; elle eut rencontré, même avec excédant, les dépenses générales de la Communauté des Sœurs de la Charité, (1) de même qu'elle eut dépassé le plus abondant déboursé à la Maison du Bon Pasteur (2).

Mais, me dites-vous, votre statistique est ridicule d'exagération. Je consens d'être de votre avis si vous m'apportez une SEULE excuse allant à justifier la moitié du montant *minimum !* En vérité, monsieur, vous êtes sincère, c'est pour vous une obligation d'être convaincu d'avoir *trop* donné. Je me rends sans réplique à cette indéniable évidence. LE FAIT D'AVOIR TROP DONNÉ me dit *pourquoi* VOUS NE DONNEZ PLUS ASSEZ.

Je n'ai fait, tout à l'heure, que signaler une dépense COUPABLE ; que dirais-je donc au chapitre de la dépense FRIVOLE ? Le traiter serait chose téméraire : il y aurait trop de fantaisies, trop de faiblesses à contredire ou à rudoyer. Je ne ferai qu'effleurer au vol de plume un sujet

---

(1) La plus grande dépense à l'Hospice des Sœurs de la Charité, a eu lieu en 1869, elle était de 33,300.00 piastres.

(2) La plus haute dépense à la Maison du Bon Pasteur a été celle de 1875, elle s'élevait à $33,506.00.

formidable : *le luxe* (non pas celui de vos toilettes, mesdames, vos prédicateurs de retraites se réservant ce cas réservé), mais ce luxe de *boire sec*, infiniment plus imbécile et plus ruineux. C'est, de nos jours, la sottise masculine à la mode, et m'est avis, avec la statistique, qu'on la tient en haute estime à Québec.

Le nombre de tavernes, restaurants (!) clubs, buffets, cafés, échoppes, etc.. etc., peu importe enfin le genre de ces pouvoirs d'eau.... de vie, s'élève actuellement, dans notre ville, à 222. Cette statistique représente *seulement* le relevé des débits de liqueurs autorisés par la municipalité à vendre *au verre*. La buvette (*bar-room*) est l'idéal de cet ingénieux système. Les autres établissements (les magasins d'épicerie, par exemple) licenciés pour la vente en gros du susdit article dépassent le chiffre 80. Ce qui donne un total de 300 fontaines publiques ; soit 302 pour les amateurs de science exacte. A ce compte, je fais grâce, et sans remords, aux contrebandiers de cette enivrante industrie. Multipliez maintenant $75.00 (taux *minimum* d'une *licence au verre*) par 222 et vous aurez, comme par magie, grossi votre escarcelle d'un merveilleux obole : $16,650. Mais $16,650 dira-t-on, qu'est-ce que cela pèse sur la conscience de certains esprits forts qui n'ont de scrupules qu'en chimie ?

Voici un *considérant* qui va vous amener à la connaissance de son poids spécifique. Chacun de ces restaurateurs paie, en moyenne, un loyer annuel de 100 piastres, plus, les taxes municipales ($20,00) ; qui plus est : ces messieurs *vivent*. Or le plus petit de ces aubergistes consomme, bon an mal an, lui et les siens, $400.00 en nourriture et vêtements.

Cette *moyenne*, trouvée exacte par de plus experts que moi, vous donne l'approximation de dépenses suivante : Soit 222 aubergistes payant chacun $100.00 de loyer. + $20.00 de taxes. + $400.00 prêtes à rencontrer les besoins quotidiens les plus inévitables, cela rapportera, en total, une somme équivalente à $115,440.00. Additionnez, avec ce montant, le revenu perçu par le gouvernement de ces 222 aubergistes payant la licence *minimum* ($115,440.00 + $16,650 = $132,090.00). J'excepte de ce calcul les magasins d'épiceries et les marchands de gros, lesquels sont reconnus nécessaires. Je veux les croire d'ailleurs d'une probité indéfectible. CENT TRENTE-DEUX MILLE QUATRE-VINGT DIX PIASTRES ! Quel magot ! En vérité, la soif à Québec est d'un meilleur rendement que nos mines de la Beauce. Aussi comme on l'exploite ! J'ai dit la soif, par charité (lisez galanterie), car c'est faire, avec ce mot, une grande aumône à la réputation de plusieurs.

Et maintenant, chers lecteurs, faites subir à ces faits, déplorablement véridiques, l'examen de votre conscience. Demandez-vous, devant-elle, si, avec *moitié moins* de tavernes, les ALTÉRÉS de Québec seraient aussi bien abreuvés ? Demandez-vous encore si la majorité des jeunes gens qui achalandent l'estaminet boivent par habitude ou par passion ? Demandez-vous enfin si la consommation des liqueurs enivrantes est due moins au plaisir de boire qu'à ses occasions attrayantes et multiples ? La tentation devient irrésistible lorsqu'elle emprunte pour vous séduire la voix bien connue *des amis*. Enfin, pour demeurer pratique avec cette étude, demandez-vous si *la moitié* de cet argent distillé en alcool ne constitue pas déjà un véritable gaspillage ? Gaspillage ($66,045.00) qui évité, eut

payé l'abri, la table, le vêtement, le lit des pauvres femmes infirmes, des orphelins, des petites orphelines pendant DEUX ans à l'hospice des Sœurs de la Charité, y compris l'entretien personnel des Religieuses. Entre les mains de la Société St. Vincent de Paul, la même somme assisterait à Québec 2,000 pauvres (à raison de $2.00 par tête), pendant SEIZE ans, soit de 1880 à 1896. L'on atteindrait même au printemps de 1897. Ce même item encore eut maintenu, pendant 10 ans, 2,201 enfants à l'Ecole du Patronage (à raison de $3.00 par écolier) ou nourri, pendant une année, 3,885 affamés à l'Œuvre du Réfectoire (à raison de $17.00 par chaque couvert). Il suffira, aux incrédules, de comparer mes chiffres avec les tableaux statistiques et les vérifier, pour se convaincre que je suis demeuré dans les bornes d'une sévère exactitude.

4° Enfin, vous avez le triste courage de me dire que "VOUS NE DONNEREZ PLUS AUX PAUVRES." Il faudrait avoir le cœur bien atrophié, bien corrodé par l'avarice et la haine pour oser persévérer dans une telle résolution. Ce ne serait plus alors de l'injustice, de la mesquinerie, de la cruauté, mais de la turpitude ! Savez-vous où conduirait, au point de vue des résultats pratiques, semblable aberration ?

A la catastrophe suivante : il faudrait retrancher un tiers des Revenus et Dépenses de toutes nos maisons de Charité à Québec. Un tiers aux Sœurs de la Charité, un tiers au Bon Pasteur, un tiers à l'Hôpital du Sacré-Cœur, un tiers à l'Ecole de Réforme, un tiers à l'Hospice de la Miséricorde. Et, d'autre part, ces mêmes institutions de sauvegarde et de bienfaisance publiques seraient contraintes à renvoyer de leurs asiles, les Sœurs de la Charité : un tiers de leurs petits orphelins, un tiers de leurs orphelines, un tiers de leurs vieilles femmes infirmes ; le Bon Pasteur : un tiers de ses filles repenties, un tiers des jeunes détenus de la Réforme ; l'Hôpital du Sacré-Cœur : un tiers de ses épileptiques, de ses incurables, de ses enfants-trouvés. Les orphelins iront se joindre aux gamins de la rue, les vieilles femmes infirmes mendieront leur pain, les filles repenties retourneront à leurs bouges, et derrière elles, les suivant hélas, marcheront les petites orphelines qui avaient hier une Sœur de la Charité pour mère et un toit d'église pour refuge. Quant aux réprimés de la Réforme ils termineront leur éducation criminelle avec leurs anciens camarades d'auberge, de débauche et de rapine, pour s'en aller mourir honteusement, les uns sur l'échafaud, la plupart dans les pénitenciers de la province. Ne me demandez pas ce que seront alors devenus les enfants-trouvés, les incurables et les vieillards épileptiques. Dieu seul s'en sera rappelé et, plus tard avec Lui, la ville châtiée qui ne s'était pas souvenue des pauvres de son Christ.

Cette situation désespérée faite à la société par l'égoïsme coupable de ses membres entraînerait-elle, *nécessairement*, ce lamentable résultat ? Absolument, non. Car, dans certains pays anti-catholiques, l'on a remplacé, auprès des moribonds, la Sœur de Charité par la garde-malade salariée, et la religieuse du Bon Pasteur, dans les écoles de Réforme, s'est effacée devant le gendarme. *L'expédient* pourrait, *a fortiori*, se répéter ici. Car l'on admettra que dès l'instant où la canaille d'une ville augmente d'un tiers, l'effectif de la police et les dépenses de la prison s'accroissent en proportions égales. Or, le conseil municipal de la cité devra aviser à maintenir son budget en équilibre et contre-peser le surcroît des

5

dépenses encourues. Et, de même que l'on aura substitué la garde-malade à la Fille de St. Vincent de Paul, le geôlier à la religieuse du Bon Pasteur, les cachots aux dortoirs de Nazareth, de même le Conseil de Ville, contraint d'accepter les fâcheuses conséquences par vous-mêmes amenées, substituera la TAXE à l'aumône. Et de la sorte, ce qui pour vous était un mérite, ne sera plus qu'un devoir impérieux, humiliant, tyrannique, et, disons-le, entre nous, un châtiment que vous n'aurez pas volé.

Et n'allez pas croire, dans votre dépit, que vous êtes les plus maltraités. Certes non. Avant d'en venir à cette conclusion songez d'abord à tous ces misérables, petits orphelins, vieux épileptiques, enfants-trouvés, femmes infirmes, auxquels vous aurez donné un Hôtel de Ville pour Hôtel-Dieu, une marâtre en guise de mère !

Chargés d'impôts comme vous l'êtes aujourd'hui, ne commettez pas l'impardonnable balourdise de troquer contre une misérable taxe votre magnifique droit d'ainesse à la reconnaissance et à la philanthropie humaine. N'échangez contre rien cet apanage exclusif et inaliénable à vous transmis par la Charité Catholique le jour où vous êtes devenu son partisan juré en ce monde, cette faculté de privilège d'être bienfaisant sans contrainte légale, bienfaisant sans arrière-pensée de lucre ou de gloriole personnelle, bienfaisant sans peurs d'ingratitudes et sans souci de reconnaissances. Telle est, telle doit être cette philanthropie aussi idéale que réalisable et réalisée par laquelle l'homme fait l'aumône à son Christ et Seigneur Jésus Souffrant, dans la personne et par l'entremise des mendiants qui le représentent sur la terre.

C'est le propre des gens profondément convaincus de discuter quand ils interrogent. J'ai peut-être de bonnes raisons pour contracter, suivant une idée *yankee*, le défaut de cette qualité. Si mon libre arbitre en assume la responsabilité, il n'est pas équitable que je vous en impose l'ennui. Je termine donc en toute hâte mon plaidoyer, confiant en votre impartial verdict.

Favorable, il n'ajoute rien à mon bonheur ; injuste, il ne m'atteint à aucune distance ; inique, il ne frappera que le pauvre pour qui j'intercède ; intègre, il ne réhabilitera que lui dans sa dignité d'homme, comme il n'aura rétabli que lui dans ses droits indéniables de citoyen méconnu par une société frivole qui le traite en paria parce qu'il a faim plus souvent que ses parasites, ou parce qu'il a pris l'habitude de venir frôler avec ses haillons sa valetaille en livrée.

J'abandonne à votre tribunal et à sa justice ce même mendiant qui vous conjure, à genoux, de comparer seulement votre luxe à sa misère, vos ressources à ses nécessités, votre orgueil à ses opprobres, votre superflu à son dénûment, vos joies d'avenir à ses expédients du lendemain, votre table à sa faim, son désespoir à vos radieuses espérances ! Malheur à moi si je l'avais livré, même de bonne foi, aux rudesses de votre égoïsme, au caprice de vos passions, ou, qui pire est, à l'ignorance de vos préjugés.

Souffrez, en terminant cette première *Etude*, que je vous suggère et vous rappelle le conseil de divine sagesse donné par le grand-prêtre Joad à l'oint du Seigneur, Joas, en la solennité de son sacre royal :

" *Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour Juge.*"

C'est le meilleur des arbitrages, et je vous invite fortement à l'accepter. Heureux si, comme l'auteur immortel d'*Athalie*, il m'était donné de poursuivre avec un semblable à-propos et une égale vérité :

" *Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,*
" *Comme eux vous fûtes pauvre et comme eux orphelin.*"

La cause de mon client serait saine et sauve, car le cœur humain se dilate et s'émeut en présence d'une douleur qui se fait reconnaître, à sa sensibilité, pour l'hôte austère de son foyer. Il s'aime dans ce pauvre qui lui ressemble, il contemple avec avidité cette photographie saisissante de cet autre lui-même ; il s'attache, avec toute la vivacité du regard et tout l'effort de sa mémoire, à cette image des anciens jours mauvais. Ce spectacle le remue étonnamment, il ne saurait rien lui préférer, pas même le mirage éclatant de sa fortune présente. Il en est comme fasciné par la raison même de son caractère de douloureuse réminiscence. La froideur se fait sympathie, la morgue hautaine devient tendresse, le mépris se change en respect, l'éloignement de toute une vie haineuse se transforme en une intimité éternelle. NABULON converti a reconnu LAZARE, son frère, comme PIERRE BLOT catéchisé, évangélisé, *apprivoisé*, dirais-je, par excès de douceur, mange, sans amertume, le pain de VINCENT DE PAUL sanglotant de bonheur sur son fils recouvré.

Ça été l'une des figures de littérature dont on a le plus abusé que de comparer la vie à une route. Cet abus comporte aussi son excès ; il se place dans l'objet même de la comparaison. Evitons avec soin ce double écueil. Hâtons-nous lentement, de l'avis du poëte, afin de mieux savourer notre félicité si nous avons le Bonheur pour compagnon de voyage, ou donner à l'Amitié le temps de nous rejoindre si l'infortune nous accable et nous crucifie. Que si, à quelque coude de chemin, vous rencontrez VINCENT DE PAUL ET PIERRE BLOT, LAZARE et NABULON partageant l'ombrage du même oasis ou le repos d'une même tente, arrêtez-vous, faites halte et ne traversez plus le vallon que dans leur compagnie. Il n'est pas de meilleurs camarades, leur alliance vaut un passe-port. L'oasis et sa fraîcheur existent aussi réellement que les épines de la route ; Vincent de Paul et ses compagnons cheminent aussi véritablement que les dresseurs d'embûches ou les bandits de haute volée. Quittez le désert et les bédouins ; abandonnez, s'il le faut, votre caravane. Cherchez l'hospitalité du bivouac, et choisissez, de préférence, la société du Bon Samaritain à la familiarité compromettante du batteur d'estrade.

Il ne vous manque pas même l'occasion de découvrir l'éden et de surprendre le petit groupe de ces braves gens qui s'y délassent et se guérissent de la vie. C'est une captive, livrée à votre discrétion, avec le jour et l'heure ; elle est dans le courage de votre foi. L'oasis désigné sur la carte s'appelle chez les géographes chrétiens : CHARITÉ CATHOLIQUE ; les compagnons de Vincent de Paul vous sont connus, nul embarras de présentation inutile ; pensez aux membres de sa Compagnie. Maintenant, mon ami, " Sachez vouloir." Je vous souhaite cette vaillance.

CHIFFRES-STATISTIQUES *des Œuvres de la Société de St-Vincent de Paul au Canada.*

PREMIER TABLEAU.

Années.	Conférences Canadiennes-Françaises et Irlandaises de Québec, établies en cette ville le 12 novembre 1846.												Œuvre du Patronage, fondée en 1861.				Œuvre du Réfectoire, fondée en 1875.		
	Nombre de Conférences.*	Nombre de Membres.	Familles Pauvres.	Adultes.	Enfants.	Total de personnes.	Veuves.	Orphelins.	Malades.	Morts.	Recettes.	Dépenses.	Enfants Patronés.	Premières Communions.	Recettes.	Dépenses.	Enfants qui reçoivent à dîner.	Recettes.	Dépenses.
1846	Montant des argents souscrits à l'établissement des conférences										$ 1,310.21	$ 1,437.06							
1847	9	458	557	790	1,581	2,371	98	198	103	25	5 200.00	5,000.00		7					
1848	11	1519	541	722	1,444	2,166	90	180	94	27	3,990.12	3,733.01		10					
1849	17	772	584	1,333	1,091	2,424	101	202	105	34	3,847.00	3,427.45	24	24					
1850	17	746	442	593	1,180	1,773	73	148	77	16	3,997.33	3,541.76		19					
1851	15	650	465	620	1,241	1,861	77	155	80	20	4,210.58	3,722.04		15					
1852	11	594	455	607	1,214	1,821	76	151	79	17	4,420.87	3,642.32		20					
1853	17	480	406	633	1,278	1,911	79	160	83	22	4,420.86	3,822.26	17	17					
1854	18	757	475	1,053	785	1,838	79	158	100	11	5,402.58	5,476.36	184	14					
1855	13	722	485	893	1,715	2,608	112	205	113	19	5,152.76	5,061.16	123	37					
1856	17	691	493	679	818	1,497	140	220	65	16	4,912.00	4,528.00		18					
1857	13	555	950	1,487	1,989	3,476	87	176	141	18	5,400.00	5,200.00		23					
1858	13	474	930	1,282	1,882	3,164	139	279	127	20	6,750.00	6,402.61		16					
1859	12	537	686	875	1,761	2,636	68	136	148	13	3,092.98	3,000.00		22					
1860	18	918	710	987	1,445	2,432	157	314	183	23	5,941.65	5,705.12	60	59					
1861	15	614	467	474	958	1,432	187	236	99	16	3,091.52	2,384.06	26	85	306.96	295.37			
1862	12	537	473	530	1,061	1,591	66	133	91	27	3,734.50	2,956.98	30	17	234.70	131.68			
1863	12	534	292	419	459	878	36	73	47	15	2,999.20	2,403.66	39	15	259.72	242,03			
1864	10	469	309	517	540	1,057	44	88	91	19	2,400.00	2,331.66	47	28	331.53	343.12			
1865	12	875	350	679	791	1,470	61	123	97	31	3,062.18	2,966.45	52	46	288.75	381.23			
1866	14	722	396	889	997	1,886	136	272	89	13	3,427.00	3,213.00	55	19	567.60	410.02			
1867	14	651	688	875	1,750	2,625	172	332	120	9	3,545.35	3,521.08	84	25	569.17	673.67			
1868	19	744	842	1,531	2,256	3,787	157	316	136	27	4,861.75	4,899.98	116	17	395.54	524.94			
1869	19	815	692	1,156	1,683	2,839	118	237	94	27	3,495.89	3,522,61	112	19	746.21	729.77			
1870	18	592	532	791	1,133	1,924	62	125	89	23	3,605.74	3,094.77	117	9	1,497.59	1,471.03			
1871	19	634	377	606	751	1,357	52	106	59	23	3,585.27	3,440.15	148	9	1,222.96	1,112.38			
1872	19	601	388	607	1,213	1,820	50	102	100	26	2,955.40	2,816.20	168	7	1,415.94	1,848.81			
1873	21	754	655	11,31	1,341	2,472	103	206	57	11	4,031.50	3,772.65	159	17	2,077.75	2,059.27			
1874	14	591	339	452	905	1,357	56	113	73	12	2,932.70	2,714.17	158	12	1,311.54	2,223.36			
1875	19	788	817	2,102	723	2,825	117	236	83	20	3,382.16	3,398.69	163	5	1,890.10	1,834.80	40	250.67	167.06
1876	19	844	729	972	1,944	2,916	121	243	160	19	7,073.84	7,176,24	158	8	3,103.02	1,886.20	40	93.43	124.20
1877	19	859	638	720	1,441	2,161	90	180	98	25	1,305.41	1,265.81	154	14	2,501.85	4,869.39	50	184.92	190.40
1878	20	1097	678	882	1,765	2,647	138	277	95	23	4,980.84	4,963.47	162	10	3,179.11	2,307.00	75	193.95	214.90
1879	20	1105	775	1,133	1,855	2,988	66	133	132	27	4,550.49	4,786.28	156	11	3,021.85	2,515.24	75	189.72	168.70
1880	Du 1er	janvier au	1er octo	bre inclu	sivement...								120				80		
			18,616	29,020	42,990	72,010	3,208	6,213	3,308	674	$137,069.68	$129,327.06	2,632	674	$24,921.89	$25,859.31	360	$912.69	$865.26

PUISSANCE DU CANADA.

PROVINCE DE QUÉBEC : *Villes.*—Québec, Montréal, Trois-Rivières, Lévis, Hull, Rimouski, Nicolet, Arthabaskaville, Bécancour (paroisse).
PROVINCE D'ONTARIO : *Villes.* — Ottawa, Toronto, London, Hamilton, Guelph, N.-D. de Lindsay, Belleville, Brantford, Stratford, Almonte.
PROVINCE DU NOUVEAU BRUNSWICK : *Villes.*—St. Jean, Chatham, Portland.
PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE : *Villes.*—Halifax, Yarmouth.
PROVINCE DE MANITOBA : *Ville.*—Winnipeg.

Années.	*Chiffres exacts.* Recettes.	*Chiffres exacts.* Dépenses.	*Moyenne approximative.* Pauvres.
1846		25,000.00 }	
1847	16,700.46	11,603.10 }	
1848	36,855.70	32,313.40	
1849	28,823.76	23,113.63	
1850	23.772.00	21,009.00	
1851	25,000.00	23,000.00	
1852	19,573.00	17,682 00	
1853	66,312.90	57,333.60	
1854	34,840.00	32.162.00	
1855	77,223.00	81,126.00	
1856	73,680.00	67,920.00	
1857	81,000.00	78.000.00	
1858	48,194.00	45,493.00	
1859	29,982.00	27,489.00	
1860	22,622.00	19,868.00	
1861	46,374.75	35,760.00	
1862	37,270.00	31,824.00	
1863	40,521.00	42,204.00	
1864	51,160.00	46,925.00	
1865	101,456.00	80,086.00	
1866	80,317.00	73,118.00	
1867	81,060.00	69.740.00	
1868	88,879.00	85,331.00	
1869	78,685.00	74,660.00	
1870	86,012.70	73,516.65	
1871	73,386.76	64,068.89	
1872	104,105.07	89,154.23	
1873	105,662.87	84,446.16	
1874	90,226.57	83,005.34	
1875	99,244.00	88,843.00	
1876	276,336.00	251,877.00	
1877	189,922.00	179,200.00	
1878	158,293.00	131,506.00	
	2,373,490.54 frs. $ 474,698.54 cts.	2,148,378.00 frs. $ 429,675.60 cts.	214.837
		Balance de l'excédant 8.00 frs.	

* N. B.—Je dois prévenir le lecteur que le chiffre des Conférences mentionnées au tableau *Premier* ne représente point la totalité des Conférences existantes à chacune des années respectives. Il donne seulement le nombre des Conférences qui ont fait rapport de leurs travaux au Conseil Supérieur du Canada. Conséquemment cette statistique, toute belle qu'elle soit, n'est pas absolument complète. La faute, n'en est certes pas à moi. Il en est de même des statistiques officielles publiées à Paris : on y constate de nombreuses lacunes. Consultez, à preuve, le *Bulletin de la Société de St. Vincent de Paul* (tome septième, p. 421.) de l'année 1853. Le *Résumé Annuel* ne fut pas publié, grâce à l'insuffisance des rapports adressés par les Conférences de l'univers au Conseil Général de Paris, et vû les retards apportés à leur expédition. Dans l'un et l'autre cas, nous sommes donc (et c'est un avantage) en deça de la vérité.

Certifié exact,

ERNEST MYRAND.

CHIFFRES-STATISTIQUES *universels des Œuvres de la Société de St-Vincent de Paul.*

SECOND TABLEAU.

PARIS.

VILLE—DIOCÈSE DE PARIS.

FRANCE.

DIOCÈSES.—Agen. Aire, Aix, Ajaccio, Albi, Amiens, Angers, Angoulême, Annecy, Arras, Auch, Autun, Avignon, Bayeux, Bayonne, Beauvais, Belley, Besançon, Blois, Bordeaux, Bourges, Saint-Brieuc, Cahors, Cambrai, Carcassonne, Châlons-sur-Marne, Chambéry, Chartres, Saint-Claude, Clermont, Coutances, St-Dié, Digne, Dijon, Evreux, Saint-Flour, Fréjus, Grenoble, Langres, Laval, Limoges, Luçon, Lyon, Mans, Marseille, Meaux, Mende, Montauban, Montpellier, Moulins, Nancy, Nantes, Nevers, Nice, Nîmes, Orléans, Pamiers, Périgueux, Perpignan, Poitiers, Puy, Quimper, Reims, Rennes, La Rochelle, Rodez, Rouen, Séez, Sens, Soissons, Tarbes, Toulouse, Tours, Tarentaise, Troyes, Tulle, Valence, Vannes, Verdun, Versailles, Viviers.

COLONIES.—Algérie, Ile de la Réunion.

UNIVERS.

EUROPE.—Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Danemark, Ecosse, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Ile de Malte, Irlande, Italie, Luxembourg (*duché de*), Norvège, Pays-Bas, Pologne (*Galicie*), Portugal, Suisse, Turquie d'Europe.

ASIE.—Chine, Indes Anglaises, Turquie d'Asie.

AFRIQUE.—Algérie, Egypte, Cap Bonne Espérance (*colonie du*), Ile de Madagascar, Ile Maurice, Ile de la Réunion.

AMÉRIQUE.—Antilles Espagnoles, Brésil, Canada, Chili, Equateur (*république de l'*), Etats-Unis, Mexique, République Argentine, Uruguay.

OCÉANIE.—Nouvelle-Zélande.

	PARIS			FRANCE			UNIVERS		
	Chiffres exacts.		*Moyenne approximative.*	*Chiffres exacts.*		*Moyenne approximative.*	*Chiffres exacts.*		*Moyenne approximative.*
ANNÉES.	RECETTES.	DÉPENSES.	PAUVRES.	RECETTES.	DÉPENSES.	PAUVRES.	RECETTES.	DÉPENSES.	PAUVRES.
1833–34	$2,480.66	$2,485.80		......	......		......	......	
1835	3,466.30	3,414.10		......	......		......	......	
1836	9,421.86	7,543.47		......	......		......	......	
1837	17,747.25	16,265.41		......	......		......	......	
1838	......	......		$33,867.57	$31,325.61		......	......	
1839	......	......		54,830.38	51,898.57		$1,001,831.98	$906,678.84	90,667
1840	......	......		105,110.55	96,669.31		......	......	
1841	......	......		160,562.39	142,088.04		......	......	
1842	......	......		257,845.06	232,356.94		......	......	
1843	......	......		356,499.96	322,631.59		......	......	
1844	136,598.10	106,535.28		541,936.45	426,276.40		483,336.12	449,940.42	
1845	161,120.00	138,037.00		665,056.00	504,760.00		662,137.00	565,044.00	
1846	183,785.80	154,408.03		686,029.54	554,736.82		851,245.68	702,405.49	
1847	214,041.97	178,083.09		870,25[illegible].29	741,697.82		1,108,033.92	998,784.43	
1848	178,446.53	131,908.49		643,390.00	498,688.38		794,858.04	818,804.33	
1849	180,138.66	132,857.15		729,497.99	549,210.52		1,030,919.68	978,498.10	
1850	226,579.00	182,801.00		907,095.00	864,632.00		1,653,040.00	1,352,879.00	
1851	222,406.00	215,855.00		1,081,428.00	874,295.00		1,823,669.00	1,512,297.00	
1852	237,534.00	190,041.00		1,356,908.00	1,081,169.00		2,359,299.00	1,982,552.00	
1853	......	Il n'y a pas eu de	Rapport Offi	ciel publié cette	année-là par le	bureau de	direction à Paris.	......	
1854	239,595.00	214,523.00		1,948,845.00	1,637,963.00		2,724,366.00	2,248,964.00	
1855	226,681.00	199,507.00		1,714,748.00	1,392,050.00		3,637,454.00	3,123,883.00	
1856	285,299.00	227,285.00		2,190,808.00	1,780,998.00		3,727,105.00	3,160,727.00	
1857	310,431.00	256,479.00		2,264,190.00	1,753,774.00		3,552,452.00	2,905,495.00	
1858	301,626.00	232,103.00		2,136,612.00	1,603,817.00		4,736,421.00	3,737,399.00	
1859	318,417.00	258,752.00		2,160,341.00	1,655,147.00		4,566,138.00	3,714,360.00	
1860	335,973.00	287,826.00		2,160,246.00	1,760,988.00		5,010,401.00	4,300,746.00	
1861	358,314.58	314,594.23		1,492,977.47	1,310,809.31		3,583,145.94	3,145,942.60	10,982,996
1862	361,275.18	340,832.49		1,505,313.25	1,420,135.41		3,612,754.80	3,408,325.00	
1863	359,026.29	307,965.12		1,495,942.91	1,283,188.03		3,590,263.00	3,079,651.28	
1864	361,894.20	320,038.46		1,507,892.50	1,[illegible]33,493.64		3,618,942.00	3,200,384.75	
1865	365,757.89	313,202.82		1,523,990.42	1,305,013.75		3,657,577.00	3,132,033.00	
1866	351,456.79	303,109.80		1,464,403.32	1,262,957.50		3,514,568.00	3,032,364.00	
1867	352,521.69	310,135.80		1,468,840.41	1,292,232.50		3,524,497.00	3,101,345.00	
1868	315,240.90	276,409.29		1,313,503.75	1,151,705.41		3,152,409.00	2,764,093.00	
1869	332,443.78	280,813.92		1,426,849.00	1,170,058.00		4,466,149.52	3,840,032.92	
1870	257,859.65	244,302.03		1,083,570.60	933,771.39		3,298,778.92	2,967,701.97	
1871	210,498.35	150,354.32		1,299,370.04	1,024,609.36		4,889,668.36	4,141,247.48	
1872	371,238.45	215,182.95		1,659,415.32	1,225,906.24		5,340,115.57	4,332,187.37	
1873	488,77[illegible].43	469,247.42		2,036,564.28	1,955,197.61		5,487,754.30	4,692,474.27	
1874	662,754.32	571,153.74		2,761,476.34	2,379,807.24		6,627,544.05	5,711,537.36	
1875	626,310.15	612,910.55		2,416,963.92	2,034,567.30		7,077,868.92	6,046,884.30	
1876	771,810.60	667,939.20		3,215,877.50	2,783,080.00		7,717,106.00	6,679,392.00	
1877	614,815.25	514,109.50		2,731,766.87	2,225,818.92		8,250,208.00	7,110,483.00	
1878	617,415.00	486,382.00		2,669,153.00	2,187,001.00		8,241,302.00	6,894,020.00	
	$11,571,196.63	$9,835,393.46	983,539	$56,099,973.98	$46,836,525.61	4,683,652	129,373,359.80	110,736,641.16	11,073,663

	frs. c.	
Surplus de Excédant (Paris)	3.46	
" " " (France)	5.61	
" " " (Univers)	1.16	
	10.23	11,073,663
Un pauvre........	10.00	1
Balance...	23	
		11,073,664

Certifié exact,

ERNEST MYRAND.

Cette *moyenne approximative* est basée sur *le coût d'un pauvre à Québec*, soit $2.00 (dix francs.) Si grandioses qui puissent être les proportions de cette statistique elle offre à la vérité une garantie de sécurité parfaite. Elle ne cache rien d'ailleurs qui puisse surprendre la droiture des cœurs sincères ou confirmer dans leurs soupçons les esprits incrédules. Elle saura, je crois, soutenir le regard scrutateur du plus sévère. Il est de *foi économique* que *la vie* en Europe est de moitié plus facile qu'au Nouveau-Monde. La nourriture en Italie, le vêtement en France, sont d'un bon marché exceptionnel. Grâce à la douceur et à la beauté de leurs climats les frais de combustible sont absolument nuls comparés aux prix exhorbitants de nos bois de chauffage. C'est, pour l'auteur de ces recherches, un motif de satisfaction profonde que de se rendre, en face d'un aussi éblouissant résultat, le témoignage de n'avoir rien sacrifié, en faveur du fait, aux séductions de l'hypothèse.— E. M.